

L'apport socioéconomique des aînés au Nouveau-Brunswick

Pour le compte de

l'Association des aînés francophones du Nouveau-Brunswick
et le Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton

Maurice Beaudin, économiste

Juillet 2016

Première partie

État comparatif du vieillissement démographique au Nouveau-Brunswick

Dans cette première partie, nous faisons d'abord un tour de littérature sur la question du vieillissement démographique et de ses effets sur la société. On y présente les divers indices pour cerner et mesurer le vieillissement des populations et faisons plusieurs comparaisons internationales et canadiennes. Puis nous situons le Nouveau-Brunswick dans le contexte canadien et présentons les projections pour la province sur les vingt prochaines années.

1.1 Qui sont les aînés ?

La population « aînée » réfère généralement aux personnes de 65 ans et plus. Le seuil de 65 ans est retenu dans la plupart des pays industrialisés parce qu'il a dicté pour longtemps la fin de la période active pour la grande majorité des individus. Il s'agit néanmoins d'un seuil de plus en plus arbitraire en raison des changements dans l'espérance de vie. Les gens vivent de plus en plus vieux et vivent plus longtemps en bonne santé. L'espérance de vie à la naissance a ainsi progressé d'une vingtaine d'années au Canada entre 1961 et 2010, passant de 71 ans à 81 ans en moyenne pour les deux sexes.¹

Aussi, les gens ne vivent pas simplement plus longtemps, mais ils demeurent en bonne santé bien plus longtemps. L'augmentation appréciable de l'espérance de vie à 65 ans reflète ce constat. Au Canada, de 1961 à 2015, l'espérance de vie à 65 ans est passée de 13 à 19 années pour les hommes et de 15 à 22 années pour les femmes.² Les gains dans l'espérance de vie à la naissance sont ainsi redevables en bonne partie aux classes d'âge de plus en plus élevées.³

Par ailleurs, les aînés sont loin de constituer un bloc homogène. D'abord parce qu'il s'agit de plusieurs générations réparties sur au moins cinq décennies, soit des années vingt aux années soixante. On a tendance à cerner ces générations d'aînés en deux grands blocs, à savoir : les parents des baby-boomers, nés dans les années de l'entre-deux guerres mondiales (années vingt et trente) et qui aujourd'hui sont âgés de 75 ans et plus; et des baby-boomers (nés de 1946 à 1964), qui sont aujourd'hui à cheval entre le marché du travail et la retraite puisque dans la cinquantaine et la soixantaine. Encore là, ces groupes sont loin de constituer des blocs monolithiques. Par exemple, les cohortes du baby-boom s'étirent sur vingt ans. Ceux nés durant l'après-guerre n'ont pas les mêmes caractéristiques ou comportements que les baby-boomers nés à la fin des années 1950. Et les plus jeunes baby-boomers, nés dans la première partie des années 1960 ont plus en commun avec les premières cohortes de la génération X (nés entre 1966 et 1976) qu'avec les cohortes plus âgées de baby-boomers.

¹ D'après Gouvernement du Canada, « Santé - Espérance de vie à la naissance », Portrait national, en ligne http://mieux-etre.edsc.gc.ca/misme-iowb/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=3#M_1

² D'après Statistique Canada (Cansim), tableau 102-0512.

³ Voir Institut de la statistique du Québec, bulletin *Coup d'œil sociodémographique*, mai 2015, p. 2.

Pour toutes ces raisons, il est inapproprié de nos jours d'associer la retraite à la vieillesse, ou encore, à l'inactivité à partir de 65 ans. Un représentant d'une mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population résume la question en ces termes : « Il nous paraît aujourd'hui que les retraités se scindent en réalité en trois situations assez distinctes : le retraité actif, le retraité qui commence à ressentir une fragilité qui peut être physique (fatigue) ou sociale (isolement) puis le retraité qui perd réellement son autonomie » (Luc Broussy, 2013, p. 12). Réflexion similaire de la part du président du Conseil des aînés du Québec qui fait remarquer que ce n'est pas parce qu'on se retire du marché du travail qu'on devient inactif pour autant : « la vaste majorité des aînés de 65 ans ou plus sont autonomes, en bonne santé, engagés dans des activités sociales et sûrement pas le fardeau social et économique que l'on veut bien laisser entrevoir ». ⁴

Tout comme l'âge d'entrée dans la vie active n'est plus 15 ans mais plutôt 20 ans, l'âge de la retraite ou de cessation des activités a aujourd'hui tendance à s'élever. ⁵ Plusieurs études montrent effectivement que l'âge de la retraite ou tout simplement le départ à la retraite ne signifie pas pour autant inactivité ou dépendance. Ce n'est qu'à partir de 75 ans environ, un seuil qu'on associe au début du « quatrième âge », qu'une partie importante de la population commence à connaître des pertes fonctionnelles susceptibles de les rendre inactives ou dépendantes. Ce seuil n'est qu'approximatif et dépend évidemment des conditions personnelles et socioéconomiques du milieu. ⁶

Comment définir et cerner la population « âgée » ?

La littérature nous convie à plusieurs définitions. En général, on s'entend sur un seuil, soit celui de 65 ans, lequel correspond plus ou moins à la retraite. C'est le seuil le plus souvent retenu à l'international. Statistique Canada retient également ce seuil pour désigner les personnes âgées. On voit néanmoins de plus en plus d'études qui fixent à partir de 60 ans l'univers des aînés. On désigne ainsi les gens du « troisième âge » en référence aux personnes de 60 à 75 ans et ceux du « quatrième âge » qui regrouperait les 75 ans et plus. Car on s'entend pour dire que le seuil de vieillesse à proprement parler coïncide avec les pertes d'autonomie et cela n'arrive plus que vers 75-80 ans pour la majorité des gens. ⁷

⁴ Georges Lalande, « L'apport des aînés à la société », *Le Devoir*, 14 novembre 2006.

⁵ Selon le Profil annuel d'indicateurs de la santé de Statistique Canada (Cansim, tableau 105-0501), la proportion de Canadiens âgés de 65 ans et plus s'estimant en très bonne ou excellente santé est passé de 36,7% en 2003 à 45,4% en 2013, un gain de 8,7 points de pourcentage en dix ans seulement; et de 30,8% à 39,2% au Nouveau-Brunswick. Voir également Gouvernement du Québec (2005), « Une pleine participation des aînés au développement du Québec », p.25.

⁶ Voir à ce sujet *US Census Bureau* (2016), « An Aging World : 2015 », chap. 4. Dans son rapport 2013 « A Profile of Older Americans » (p. 14), le *US Department of Health and Human Services* estime que près des deux tiers (64%) des Américains âgés de 65 ans et plus ne rapportent aucune incapacité susceptible de les rendre inactifs ou dépendants. Plus près de nous, au Québec, Castonguay et Laberge (2010), sur la base du Plan d'action 2005-2010 du ministère québécois de la Santé, estiment que 20% seulement des aînés âgés de 60 ans et plus ont besoin de services en raison d'une incapacité. L'Association des comptables agréés du Canada estimait pour sa part en 2005 que la véritable dépendance s'accroît considérablement à partir de 80 ans. D'après CGA-Canada, 2005, p. 43.

⁷ Selon Claude Vimont, *Economica*, 2001. Pour sa part, le réputé journal *Le Monde Diplomatique* (juin 2013) fait remarquer qu'il faut aujourd'hui atteindre 75-80 ans pour ressembler, en termes de santé, d'espérance de vie, d'activités, etc., aux sexagénaires des années 1950. Et d'ajouter que contrairement

On pourrait également par ailleurs répartir la population « aînée » en deux segments, soit le segment des aînés plutôt en bonne santé et généralement actifs (les 60-74 ans) et celui en perte d'autonomie et davantage inactif (les 75 ans et plus). Il n'y a évidemment pas de ligne précise de démarcation entre ces deux types ou classifications d'aînés puisqu'une personne de 60 ans peut déjà être en perte d'autonomie et inactive, alors qu'une personne de 75 ans peut encore être active et relativement en bonne santé. Aussi, le choix d'être actif ou inactif est un choix individuel, qu'on soit ou non en bonne santé. Ce qu'on sait, c'est qu'il y a une augmentation significative des risques de souffrir d'une incapacité physique ou cognitive à partir de 75 ans.⁸

Sur la base du raisonnement qui précède, on associe alors le premier segment de la population âgée aux personnes de 60 à 74 ans, qu'on désigne souvent comme étant les personnes du troisième âge; et le deuxième segment, celui des 75 ans et plus, aux gens du quatrième âge. Les premiers sont considérés dans l'ensemble comme autonomes, tandis que les gens du quatrième âge, à partir de 75 ans et au-delà, accusent dans l'ensemble des pertes fonctionnelles accrues liées aux attributs physiologiques du vieillissement.⁹ Notre analyse cernerait plus spécifiquement ces deux segments de la population dite « âgée » au Nouveau-Brunswick, soit les personnes du troisième âge (60-74 ans) et celles du quatrième âge (75 ans et plus).

Enfin, doit-on tenir compte des 55 ans et plus, voire même des 50 ans et plus dans l'univers des aînés ? De nombreux sites internet destinés aux aînés visent effectivement les baby-boomers à partir de la cinquantaine, notamment pour les inciter à demeurer actif et les aider à trouver des emplois correspondant à leurs attributs.¹⁰ Après tout, les gens actuellement dans la cinquantaine constituent les deux dernières cohortes de baby-boomers et sont sur le point de quitter massivement le marché du travail. Il serait malavisé dans une étude d'impact socioéconomique du vieillissement d'occulter ces cohortes qui seront très prochainement — beaucoup le sont déjà — au cœur de la problématique du vieillissement.

Bref, selon l'objectif visé, il importe de différencier divers segments du bloc des aînés si on veut cerner les véritables enjeux en rapport au vieillissement démographique. C'est ce que plusieurs études tentent de faire en démystifiant dans un premier temps la relation vieillissement-dépendance et, dans un deuxième temps, en faisant valoir non seulement les défis du vieillissement mais également les opportunités et potentiels découlant d'une longévité accrue.

aux idées reçues, les situations de dépendance ne concernent pas que les vieux et que ces derniers ne sont pas tous dépendants: « Seuls 17% des plus de 75 ans perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ».

⁸ D'après Castonguay et Laberge (2010), *La longévité : une richesse*, CIRANO, p. 22.

⁹ Ibid, p. 24-25.

¹⁰ Rien qu'au Québec, on mentionnera, entre autres : un portail de liens informatifs destiné aux baby-boomers de 50 ans et plus (<http://aines.info/index.htm>); un site dédié aux 50 ans et plus qui ont à cœur de demeurer actifs et en santé (http://www.actionpassion.com/cgi-bin/goAction.cgi?cPath=monReseau_AP&rsId=32); ainsi qu'un service d'aide à la transition de carrière pour les 50 ans et plus (<http://www.cible-emploi.qc.ca/service-de-recherche-emploi/transition-emploi.html>).

Cela dit, pour bien appréhender la dynamique du vieillissement dans sa globalité, nous distinguerons six groupes d'âge distincts, à savoir :

- les moins de vingt ans pour les « *jeunes* »;
- les 20-34 ans pour les « *jeunes adultes* »;
- les 35-49 ans pour les « *adultes d'âge moyen* »;
- les 50-59 ans pour les « *adultes d'âge mûr* »;
- les 60-74 ans pour les gens du « *troisième âge* »;
- et finalement les 75 ans et plus pour désigner les personnes du « *quatrième âge* ».

Ces choix sont purement arbitraires, mais reflètent assez bien, à notre avis, les grandes composantes de la structure démographique actuelle au Canada et au Nouveau-Brunswick. Ces regroupements de cohortes correspondent par ailleurs assez étroitement à ceux retenus dans nombre d'études sur la question du vieillissement.

Mesurer le vieillissement démographique

On associe souvent le vieillissement démographique au fait que les gens vivent de plus en plus vieux, ou encore, à l'augmentation du nombre de personnes âgées. Ceci n'est pas faux. Sauf que le lien n'est pas aussi simple. Les facteurs qui expliquent le processus de vieillissement d'une population sont inter-reliés et partent d'une dynamique d'ensemble d'une population, de la base au sommet de la pyramide des âges. L'Institut national d'études démographiques (INED) en France décrit le processus comme suit :

« Le vieillissement peut être l'effet d'une augmentation du nombre de personnes âgées (vieillissement par le sommet de la pyramide), conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais peut aussi être dû à un déficit de jeunes (vieillissement par la base), conséquence d'une baisse de la natalité. Dans ce cas, il peut donc y avoir vieillissement même si le nombre de personnes âgées n'augmente pas ».¹¹

Le vieillissement démographique serait ainsi le résultat d'un processus dynamique d'ensemble d'une population dont les principaux paramètres sont l'espérance de vie et le taux de fécondité, auquel on se doit d'ajouter les migrations.¹²

Cela étant dit, pour bien cerner la question du vieillissement et son impact sur la société, on doit pouvoir compter sur des mesures comparatives concrètes et largement acceptées. Plusieurs mesures ou indices sont utilisés et peuvent être recoupés en deux types. D'abord les mesures du vieillissement proprement dit qui consistent à cerner le bloc des aînés, ainsi que leur évolution et leur importance relative dans la structure démographique. Certaines données administratives et d'enquêtes fournissent également un portrait de l'état de santé

¹¹ Plus globalement, le vieillissement serait une conséquence de la transition démographique qui s'amorce dès lors que les taux de mortalité et de fécondité diminuent de manière importante. Selon l'INED, si ce sont surtout les pays industrialisés qui en sont aujourd'hui marqués, le vieillissement commence à toucher les pays du Sud et devrait être l'un des grands changements sociaux de l'humanité au cours du XXI^e siècle. <https://www.ined.fr/fr/lexique/vieillissement-demographique/>

¹² US Census Bureau (2016), *An Aging World :2015*, chap. 3 (The Dynamics of Population Aging); ainsi que le bulletin *Données sociodémographiques en bref* de l'Institut de la statistique du Québec, juin 2015.

des aînés, de leur taux d'activité et de leur niveau de participation sociale. Ce sont des données pour l'essentiel d'ordre statique.

D'autres mesures consistent à fournir un portrait non pas simplement statique, mais également dynamique du groupe des aînés en observant leur parcours de vie. On arrive ainsi à construire un portrait socio-économique sur la durée qui permet de mieux cibler les défis et enjeux du vieillissement. Ce genre de données nécessite des enquêtes longitudinales dont plusieurs pays, notamment le Japon, les États-Unis et l'Union européenne ont pris l'initiative.¹³

Bien que le Canada mène une panoplie d'enquêtes sur la question, aucune n'était jusqu'ici spécifiquement axée sur la dynamique du vieillissement.¹⁴ L'organisation en cours d'une vaste plate-forme de recherche pancanadienne, l'*Enquête longitudinale canadienne sur le vieillissement*¹⁵ tente de combler ce retard, bien qu'on semble y favoriser une approche clinique de la question, au détriment des dimensions socioéconomique et démographique.¹⁶

¹³ On mentionnera l'*Enquête européenne sur le vieillissement* (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe, SHARE) qui a publié à date environ 700 études sur la question, ainsi que l'enquête américaine *Health and Retirement Study* (HRS) qui a publié plus de 3 000 études. C'est également ce qui découle d'une table ronde de l'Institut de la statistique du Québec. Voir Rhéault, Sylvie et Jean Poirier (2012), *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, p. 253-259.

¹⁴ Une représentante de Statistique Canada à la table ronde (2012) organisée par l'Institut de la statistique du Québec fait état de plusieurs enquêtes transversales, entre autres : l'*Enquête sur la santé des collectivités canadiennes* (annuelle) qui porte sur le vieillissement en santé; l'*Enquête sociale générale* (annuelle) qui fournit des informations touchant des enjeux connexes (ex : la génération «sandwich», l'utilisation du temps ou le bénévolat); l'*Enquête sur la population active* (mensuelle); et l'*Enquête sur la sécurité financière* (sporadique) qui vise à tracer un portrait du bien-être financier des familles et des personnes âgées (avoirs, dettes, patrimoine). À cela s'ajoute les données du formulaire long et obligatoire du recensement (quinquennal) et l'*Enquête longitudinale et internationale sur les adultes* (ELIA), qui recueille des renseignements sur la population adulte dans les domaines du marché du travail, de l'apprentissage, de la formation et de la famille. Ibid, p. 258-259.

¹⁵ Il s'agit d'une vaste étude nationale qui vise à cerner le vieillissement en tant que processus dynamique. Seront suivis sur une durée de vingt ans environ 50 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 45 à 85 ans. Cette étude multidisciplinaire mobilise plus de 160 chercheurs et collaborateurs de 26 universités canadiennes. Sur le site de l'Institut de recherche en santé du Canada, on peut lire : « L'étude permettra de recueillir des données sur les aspects changeants d'ordre biologique, médical, psychologique, social et économique de la vie des gens ... et représentera l'une des plateformes de recherche les plus vastes de ce genre qui ne soient jamais entreprises, non seulement au Canada mais dans le monde entier. En ligne à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/18542.html>

¹⁶ Table ronde 2012 de l'Institut de la Statistique du Québec, *Ibid*, p. 256.

Quelques indices du vieillissement démographique

Pour délimiter la population âgée, on réfère généralement aux personnes de 65 ans et plus, plus spécifiquement leur part dans la population totale (**proportion de personnes âgées**). Une mesure complémentaire est le ratio des personnes âgées aux gens potentiellement actifs (15-64 ans ou 20-64 ans selon l'usage), un indice qu'on associe au « **taux de dépendance** » des personnes âgées, un terme pour le moins péjoratif. Une autre mesure, l'« **indice de vieillissement** » est aussi retenu. Il s'agit du ratio des aînés par rapport aux jeunes, laissant toutefois ouverts les seuils de démarcation pour l'un et l'autre groupe.¹⁷

Ces indices du poids relatif des aînés ne donnent qu'une vue partielle du phénomène du vieillissement qui, en bout de ligne, est le résultat de l'ensemble des changements dans la structure d'âge de la population et non pas la seule variation du nombre de personnes âgées ou du nombre de jeunes. L'**âge médian** comble en partie cette lacune. C'est pourquoi il est aussi largement diffusé en rapport au vieillissement démographique, notamment pour ce qui est des comparaisons internationales. L'âge médian divise en deux groupes égaux (en nombre) la population, une moitié étant au-dessus et l'autre moitié en-dessous de cet âge médian. Il s'agit donc d'une mesure plus rigoureuse que le simple ratio de personnes âgées puisqu'il tient compte de la totalité des effectifs d'une population. À noter que l'âge médian est préféré à l'âge moyen, ce dernier indice ayant tendance à fausser la réalité.¹⁸

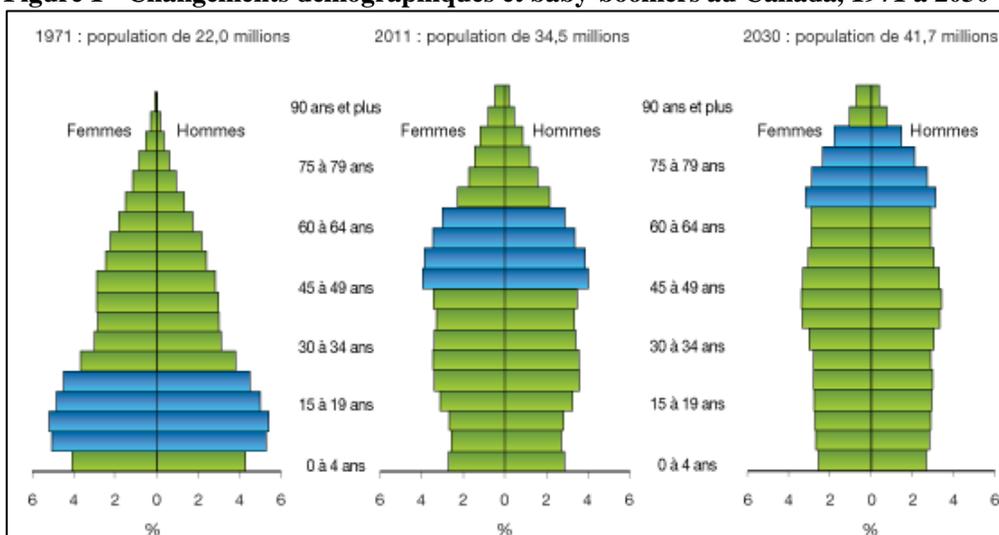
¹⁷ Les seuils les plus courants concernant les aînés sont 65 et plus ou 60 ans et plus; et, pour les jeunes, les moins de 15 ans, les moins de 18 ans ou les moins de 20 ans. L'Insee en France utilise les 60 ans et plus et les moins de 20 ans.

¹⁸ Étant donné le poids démesuré (en âge) des aînés par rapport aux jeunes, une simple moyenne exagère leur poids dans l'ensemble de la population. Ainsi, une personne de 80 ans contribue à la moyenne dix fois autant qu'un jeune de 8 ans ! C'est pourquoi l'âge médian est préféré car il n'intègre pas cette différence de poids dans la mesure.

1.2 Le vieillissement démographique au Canada et dans le monde

Au Canada comme ailleurs dans la plupart des pays développés, la transition démographique¹⁹ s'est amorcée à partir du milieu des années 1960, alors que prenait fin l'épisode du boom des naissances d'après-guerre (1946 à 1965). La forte fécondité d'après-guerre a ainsi donné naissance à d'imposantes cohortes qu'on a baptisé les « baby-boomers ». Mais la baisse drastique des taux de natalité (ou de fécondité), au tournant des années 1970, jumelé à la baisse constante du taux de mortalité (hausse de l'espérance de vie) ont amorcé le processus de vieillissement démographique, un processus qui s'est vu amplifié en raison des imposantes cohortes de baby-boomers.²⁰ Voir figure 1.

Figure 1 - Changements démographiques et baby-boomers au Canada, 1971 à 2030



Source : Gouvernement du Canada, Répercussions économiques et budgétaires du vieillissement de la population canadienne, en ligne, <http://www.fin.gc.ca/pub/eficap-rebvpc/report-rapport-fra.asp>

Concernant l'espérance de vie à la naissance, elle s'est considérablement améliorée au Canada de 1971 à 2011, passant de 71ans à 81 ans.²¹ Or, si ce dernier facteur contribue « par le haut » au processus de vieillissement démographique, la baisse du taux de fécondité y contribue « par le bas », c'est-à-dire, en contractant les jeunes cohortes par la baisse des naissances. La chute du taux de fécondité à partir des années 1960 a fait en sorte qu'il naissait de moins en moins d'enfants, alors même qu'avançaient en âge les imposantes

¹⁹ La « transition démographique » est un processus par lequel une société passe d'un régime démographique traditionnel (niveaux élevés de mortalité et de natalité), marqué par un accroissement naturel faible et une population très jeune, à un régime démographique moderne (faible natalité et faible mortalité), marqué par un accroissement naturel très faible ou nul (voire même négatif) et un vieillissement par le haut de la pyramide des âges. Ce processus peut prendre plusieurs décennies, mais a tendance à s'accélérer dans l'ère moderne.

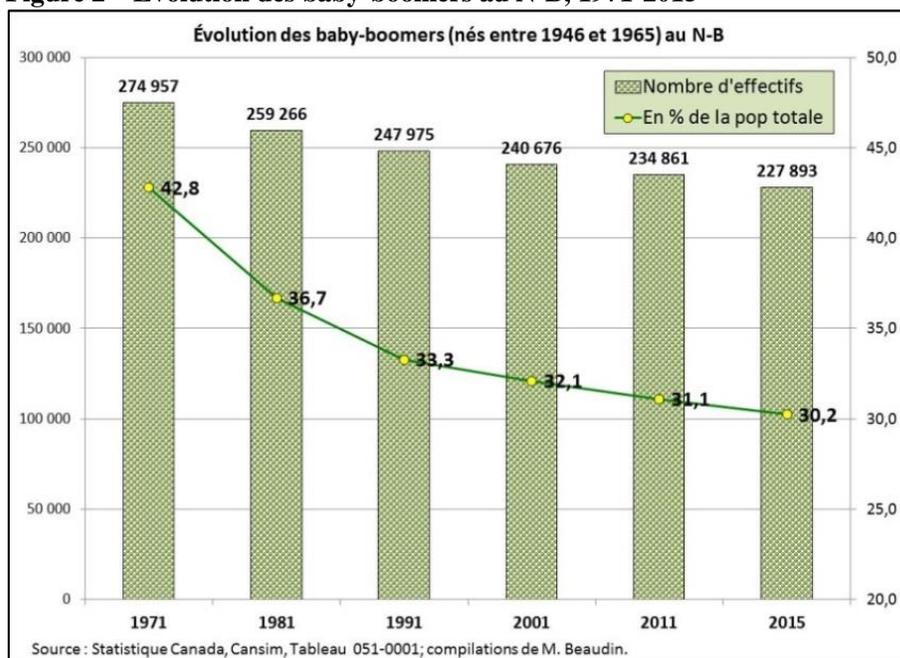
²⁰ "De faibles taux de natalité, une espérance de vie plus longue, ainsi que le vieillissement de la génération du baby-boom sont trois ingrédients clés de l'évolution démographique de la population canadienne". D'après Dandy et Bollman (2008), « Les aînés des régions rurales du Canada », p.3.

²¹ Tiré de la banque de données Perspectives Monde, Université de Sherbrooke. En ligne, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=SP.DYN.TFRT.IN&codePays=DEU&codeTheme2=1&codeStat2=SP.DYN.TFRT.IN&codePays2=CAN>

cohortes du baby-boom. Cette génération se situait au bas de la pyramide des âges en 1971 puisqu'il s'agissait alors de jeunes cohortes (âgées entre 5 et 24 ans); on les retrouve vingt ans plus tard, soit en 2011, plus haut dans la pyramide des âges (cohortes de 45-64 ans); et en 2030, ces cohortes du baby-boom se retrouveront vers le sommet de la pyramide (cohortes âgées de 64 à 84 ans).

Au Nouveau-Brunswick, cette génération de baby-boomers comptait pour 42,8 % de la population en 1971, 36,7 % en 1981 et le tiers des effectifs provinciaux en 1991, pour diminuer lentement par la suite. Ces cohortes aujourd'hui dans la cinquantaine et la soixantaine (entre 50 et 69 ans) sont au nombre d'environ 228 000 et comptent encore pour 30 % de la population néo-brunswickoise. Voir figures 2 et 3.

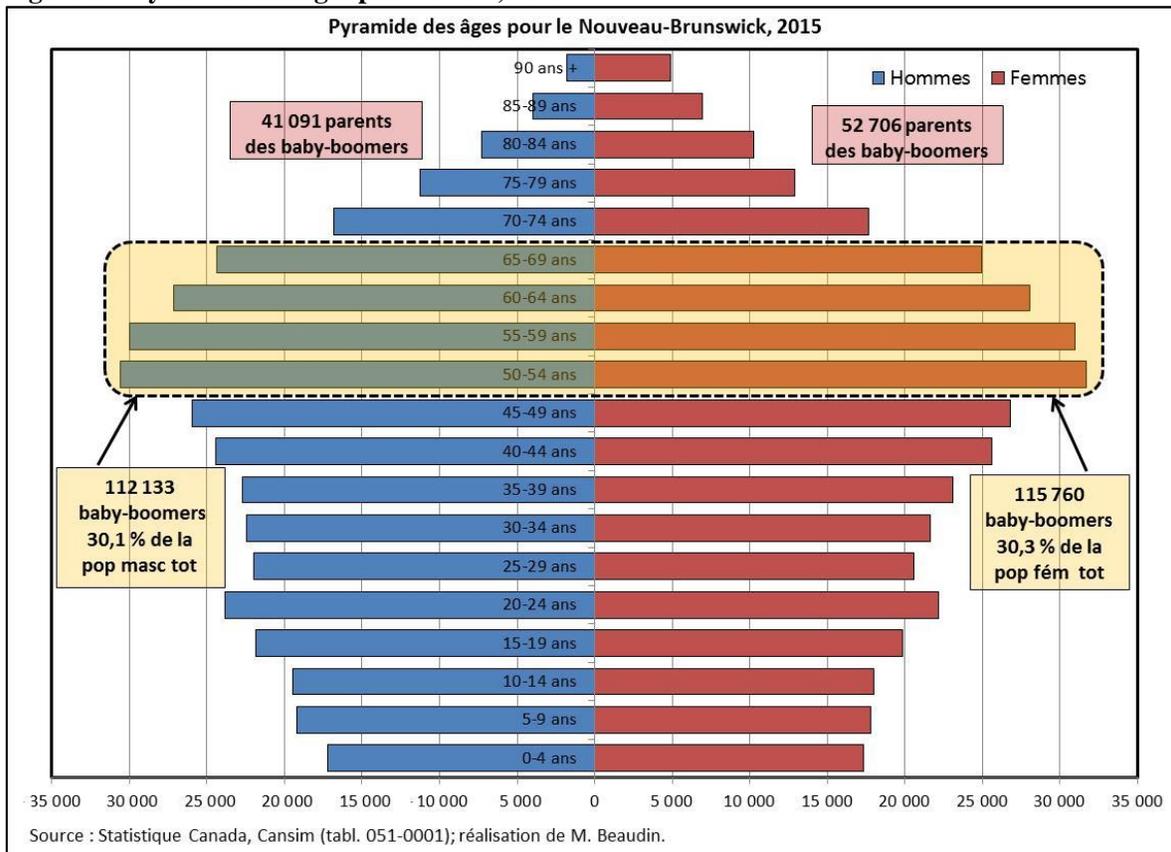
Figure 2 – Évolution des baby-boomers au N-B, 1971-2015



Cela dit, le facteur « baby-boom » ou plus généralement l'avancée en âge des différentes cohortes ne constitue que la facette la plus directe ou visible du vieillissement. Les taux élevés de fécondité d'après-guerre qui ont donné naissance aux cohortes de baby-boomers se sont rapidement estompés, passant de 3,81 par femme en âge de procréer en 1960 à 2,15 en 2001, soit le seuil minimal de reproduction d'une population. Le taux de fécondité a continué de descendre par la suite, atteignant 1,61 en 2011. Le Nouveau-Brunswick a suivi cette tendance, avec néanmoins un léger écart (défavorable) avec la moyenne nationale.²²

²² D'après Statistique Canada, Cansim, tableau 102-4505.

Figure 3 – Pyramide des âges pour le N-B, 2015



Bien que le vieillissement démographique ne concerne pas que la génération des baby-boomers, leur poids démographique fut tel qu'ils ont lourdement fait ressentir leur présence au sein de l'ensemble de la population tout au long de leur cheminement vers le haut de la pyramide des âges. Au départ, cette génération a eu l'effet de rajeunir la population. Puis, à mesure qu'ils avançaient en âge, ils ont massivement fait leur entrée sur le marché du travail (tournant des années 1970), poussant dès lors les taux d'activité à la hausse. En 2011, les premières cohortes de baby-boomers atteignaient l'âge de la retraite et faisaient leur entrée dans le troisième âge, avec tout l'impact – ressenti et surtout anticipé - au niveau du marché du travail et des coûts sociaux liés au vieillissement. C'est probablement la raison pourquoi on associe si facilement le vieillissement démographique avec les baby-boomers.

Enfin, l'espérance de vie et le taux de fécondité n'expliquent pas tout. Il faut aussi tenir compte de la mobilité des populations, c'est-à-dire des migrations, notamment celle des jeunes. Or, si le Canada, tout comme certaines provinces, ont pu bénéficier de flux nets constants de migrants (internationaux ou interprovinciaux), ce n'est pas le cas du Nouveau-Brunswick.²³ Et ce sont par ailleurs les jeunes qui partent, creusant dès lors un déficit

²³ Selon le bulletin *Estimations démographiques annuelles 2015* de Statistique Canada (No 91-215-X au catalogue), depuis le milieu des années 1990, l'accroissement démographique au Canada provient surtout de la migration internationale. Or, plus de 85 % des immigrants s'établissent en Ontario, au

marqué au sein des cohortes de jeunes adultes, faisant ainsi diminuer l'apport brut en naissances. Autrement dit, même avec un taux raisonnable de fécondité, les provinces ou régions qui subissent des soldes migratoires négatifs sur une longue période verront forcément une baisse drastique de naissances étant donné le départ des jeunes femmes en âge de procréer. Par exemple, pour le nord-est du Nouveau-Brunswick, nous avons estimé un manque à gagner de près de 7 300 jeunes adultes (20-34 ans) sur la période 1996 à 2011.²⁴ Considérant le taux actuel de fécondité et assumant que la moitié de ces jeunes adultes sont des femmes, ce sont ainsi plusieurs milliers d'enfants en moins à naître dans la région ou qui naîtront ailleurs.

Le Canada : un pays « âgé » ?

Les démographes regroupent généralement en quatre catégories les populations pour ce qui est de l'état de vieillissement. On qualifie de « jeunes » les sociétés dont la proportion des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population ne dépasse pas 7%; de « vieillissantes » (7-13%); de « âgées » (14-20%); et de « très âgées » celles qui en comptent 21% et plus.²⁵ Sur la base de ces critères, le Canada serait un pays âgé puisque les 65 ans et plus représentent près de 18% de l'ensemble de la population.

Comparativement à plusieurs pays industrialisés, le Canada ne saurait toutefois être considéré comme étant particulièrement âgé. Notre pays occupe le 22^e rang en 2015 pour ce qui est de la proportion d'aînés et aussi concernant l'âge médian. Voir tableau 1. Bien que la population canadienne soit un peu plus « vieille » que celle des États-Unis et de l'Australie, le qualificatif de « pays âgé » colle davantage aux pays européens et surtout au Japon qui occupe le premier rang pour l'un et l'autre des indices. L'Allemagne et l'Italie sont eux aussi particulièrement âgés, une situation que partage d'ailleurs la province du Nouveau-Brunswick, notamment pour ce qui est de l'âge médian.

Québec, en Alberta ou en Colombie-Britannique. Aussi, ces provinces sont largement gagnantes en ce qui a trait aux flux interprovinciaux.

²⁴ En faisant l'hypothèse que la région aurait maintenu la même structure démographique que le sud-est de la province, là où vont la forte majorité des migrants du Nord-Est. Cela représente un manque à gagner relatif correspondant au quart (24,6 %) des effectifs de ces jeunes cohortes. Voir Landal, Beaudin et Gervais (2012), pp. 74-75.

²⁵ World Economic Forum, « What are the economic consequences of rapidly ageing populations? », par Brigitte Miksa, 27 août 2015.

Tableau 1 – Indices du vieillissement démographique selon le pays industrialisé, 2015

	Part (%) 65 ans +		Rang en 2015	Var en pts de %	Âge médian en 2015	Rang en 2015
	2004	2015				
Japon	19,5	26,6	1	7,1	46,5	1
Allemagne	18,0	21,5	2	3,5	46,5	2
Italie	19,2	21,2	3	2,0	44,8	3
Nouveau-Brunswick	13,8	19,0	8	5,2	44,8	4
Bulgarie	17,3	18,7	12	1,4	42,1	5
Portugal	16,9	18,9	10	2,0	41,5	6
Grèce	18,0	20,5	4	2,5	43,8	7
Autriche	15,5	18,9	11	3,4	43,6	8
Croatie	17,1	18,2	16	1,1	44,1	9
Lettonie	16,2	19,0	9	2,8	42,9	10
Lituanie	15,4	19,2	7	3,8	43,1	11
Finlande	15,6	20,2	5	4,6	42,4	12
UE-18	16,4	18,5		2,1	42,2	
Pays-Bas	13,8	18,0	18	4,2	43,2	13
Suisse	15,8	17,8	20	2,0	42,1	14
Espagne	16,8	17,8	21	1,0	42,0	15
Danemark	14,9	18,7	13	3,8	41,8	16
Hongrie	15,5	18,2	17	2,7	41,4	17
Belgique	17,1	18,3	15	1,2	41,4	18
Suède	17,2	20,0	6	2,8	41,2	19
France	16,2	18,7	14	2,5	41,1	20
Rép. Tchèque	14,0	18,0	19	4,0	41,3	21
Canada	12,9	17,7	22	4,8	40,5	22
Royaume-Uni	15,9	17,7	23	1,8	40,4	23
Norvège	14,7	16,3	24	1,6	39,1	24
Australie	12,8	15,5	25	2,7	38,4	25
États-Unis	12,4	14,9	26	2,5	37,8	26

<http://www.statistiques-mondiales.com/suisse.htm>

Au Canada, nous sommes davantage concernés en ce qui a trait à l'intensité ou la vitesse du vieillissement démographique. Bien qu'on s'attende à un vieillissement accentué dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des prochaines décennies, la population vieillira plus rapidement au Canada et encore davantage dans certains pays asiatiques, d'Europe de l'est et même d'Amérique latine.²⁶

Et le Nouveau-Brunswick ? Avec 19% d'ânés en 2015, notre province peut se comparer à plusieurs pays européens, notamment le Portugal, la Grèce, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède ou la France. En fait, le Nouveau-Brunswick se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne (28 pays). Et pour ce qui est de l'âge médian, elle se compare à l'Italie (3^e rang) et n'est devancée que par le Japon (1^{er} rang) et l'Allemagne (2^e rang).

²⁶ D'après un rapport du *US Census Bureau* (2016), le vieillissement est aujourd'hui plus marqué au Japon et dans les pays de l'Europe de l'ouest et du nord. Le Canada occupe le 22^e rang à l'échelle mondiale (pays de 1 million d'habitants et plus). Le vieillissement est toutefois plus rapide dans certains pays asiatiques (Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Thaïlande) et dans les pays de l'Europe de l'Est et d'Amérique Latine (Cuba, Chili). Voir « An Aging World : 2015 », chapitre 2.

Ces moyennes agrégées à l'échelle des pays masquent cependant d'importants écarts intranationaux. Par exemple, aux États-Unis, les personnes de 65 ans et plus représentent 13,7 % de la population totale en 2012. Or cette proportion varie de 15 % à 18 % dans au moins 11 États.²⁷ Et dans une douzaine d'autres États, le nombre de personnes âgées progresse très rapidement, soit de l'ordre de 33 % à 40 % au cours de la dernière décennie, voire même beaucoup plus au Nevada et en Alaska.²⁸ À titre de comparaisons, la population de 65 ans et plus augmentait d'environ 30 % au Canada durant le même intervalle, de 26 % au Nouveau-Brunswick.

1.3 Le vieillissement démographique au sein des provinces canadiennes

En juillet 2015, pour la première fois au Canada, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassait le nombre de jeunes de moins de 15 ans. Ces deux groupes représentaient alors respectivement 16,1% et 16,0% de la population totale. Voir tableau 2. Au Nouveau-Brunswick, tout comme en Nouvelle-Écosse, ce seuil s'est produit quelques années plus tôt. Le Nouveau-Brunswick s'avère ainsi l'une des provinces, sinon la province la plus âgée au Canada. La proportion d'aînés y est des plus élevées, soit 19 %, alors que les jeunes de moins de 15 ans ne totalisent que 14,5% des effectifs globaux. Notre province est talonnée de près par les autres provinces des Maritimes et Terre-Neuve. Les provinces des Prairies sont nettement plus jeunes, comme le montre leur âge médian de 8 à 9 points de pourcentage inférieur à celui des provinces de l'Atlantique. (i.e. tableau 2)

Tableau 2 – Part des grands groupes d'âge dans la population totale, 2015

	Jeunes (< 15 ans)	Intermédiaires (15 à 64 ans)	Pers âgées 65 ans et plus	Âge médian
Canada	16,0	67,8	16,1	40,5
T-N et Labrador	14,3	67,2	18,4	45,0
Île-du-Prince-Édouard	15,9	65,6	18,6	43,7
Nouvelle-Écosse	14,0	67,1	18,9	44,4
Nouveau-Brunswick	14,5	66,5	19,0	44,8
Québec	15,5	66,9	17,6	41,9
Ontario	15,9	68,1	16,0	40,6
Manitoba	18,6	66,5	14,8	37,7
Saskatchewan	19,0	66,3	14,6	37,0
Alberta	18,4	70,0	11,6	36,2
Colombie-Britannique	14,6	68,0	17,5	42,0

Source : Cansim, *Tableau 051-0001, Estimations de la population au 1er juillet.*

²⁷ La Floride compte la plus forte proportion de personnes âgées, soit 18,2 %; suivie du Maine (17%), West Virginia (16,8%); Pennsylvanie (16%), Montana (15,7%), Vermont (15,7%), Delaware (15,3%), Iowa (15,3%), Hawaii (15,1%), Rhode Island (15,1%) et Arkansas (15%). D'après le *US Census Bureau, Population Estimates*, http://www.aoa.acl.gov/Aging_Statistics/Profile/2013/8.aspx

²⁸ Selon le *US Census Bureau*, de 2002 à 2012, le nombre de personnes de 65 ans et plus aurait progressé ainsi progressé : Alaska (58, 9%); Nevada (49,3%); Colorado (41,7%); Georgia (40,1%); Arizona (39,6%); Idaho (39,1%); Caroline du Sud (39,1%); Utah (36,6%); Caroline du Nord (34,6%), Washington (33,9%); New Mexico (33,6%); Delaware (33,6%); et Texas (33,2%).

L'évolution des indices du vieillissement depuis 1971 montre un revirement de situation pour plusieurs provinces. Par exemple, Terre-Neuve avait une population relativement jeune (6,1% seulement d'ânés) dans le contexte canadien en 1971, tout comme le Québec d'ailleurs (6,8%). Le Nouveau-Brunswick se positionnait légèrement au-dessus de la moyenne nationale, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan, avec l'Île-du-Prince-Édouard, montraient les plus fortes proportions de personnes âgées.

Tableau 3 – Évolution de la proportion d'ânés et de l'âge médian selon la province

	% de pers âgées (65 ans +)				Var 1971-2015 en pts de %	Âge médian				Var 1971-2015 en pts de %
	1971	1991	2011	2015		1971	1991	2011	2015	
Canada	8,0	11,5	14,4	16,1	8,1	26,2	33,3	40,0	40,5	14,3
T-N et Labrador	6,1	9,6	15,7	18,4	12,3	20,9	30,7	43,3	45,0	24,1
Île-du-Prince-Édouard	11,0	13,1	15,9	18,6	7,5	24,8	32,8	42,3	43,7	18,9
Nouvelle-Écosse	9,1	12,5	16,3	18,9	9,8	25,4	33,3	43,0	44,4	19,0
Nouveau-Brunswick	8,6	12,0	16,2	19,0	10,4	23,9	32,9	43,0	44,8	20,9
Québec	6,8	11,1	15,7	17,6	10,8	25,6	34,0	41,4	41,9	16,3
Ontario	8,3	11,5	14,2	16,0	7,7	27,1	33,3	39,8	40,6	13,5
Manitoba	9,6	13,3	13,9	14,8	5,2	26,8	32,8	37,8	37,7	10,9
Saskatchewan	10,2	14,1	14,4	14,6	4,4	26,6	32,5	37,5	37,0	10,4
Alberta	7,2	9,0	10,7	11,6	4,4	24,9	31,2	35,9	36,2	11,3
Colombie-Britannique	9,3	12,7	15,3	17,5	8,2	27,8	34,4	41,1	42,0	14,2

Source : Cansim, Tableau 051-0001; compilations de M. Beaudin.

La situation a évoluée depuis, les provinces de l'est du pays s'étant nettement distancées. L'indice de personnes âgées y progressait de 10 points de pourcentage au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, près de 11 points au Québec et 12 points dans la province insulaire. L'indice a aussi évolué en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, mais de manière beaucoup plus modérée. Le même constat s'applique avec l'âge médian, les plus fortes augmentations ayant eu lieu à Terre-Neuve (+24 points de %), au Nouveau-Brunswick (+21 points) et dans les deux autres provinces Maritimes (+19 points). En l'espace de quelques décennies, l'âge médian à Terre-Neuve a plus que doublé, passant de 21 ans à 45 ans; et il est passé de 24 ans à pratiquement 45 ans au Nouveau-Brunswick. Par rapport à la moyenne nationale, l'âge médian aura ainsi progressé deux fois plus rapidement à Terre-Neuve et une fois et demie plus vite au Nouveau-Brunswick.

Un vieillissement accentué en région périphérique

Le vieillissement démographique est particulièrement contrasté au sein des diverses régions au Canada, voire même au sein de chacune des provinces. En général, les régions de l'est canadien sont beaucoup plus âgées, alors que les Prairies sont plus jeunes. Les régions du centre du pays et la Colombie-Britannique se positionnent quant à elles autour de la moyenne nationale. À y regarder de plus près, cependant, la démarcation se fait plutôt entre les régions rurales ou semi-rurales périphériques et les régions urbanisées. Les pertes migratoires soutenues, tant à l'interprovincial qu'à l'infra-provincial, en sont grandement responsables. C'est ce que montre le tableau 4 qui cumule les gains ou pertes migratoires de chacune des cinq sous-régions néo-brunswickoises sur un intervalle de quinze ans. Les deux régions du nord accusent de sérieuses pertes qui totalisent au-delà de 29 000 personnes, alors que les régions de Moncton et du Centre (Fredericton) cumulent d'importants gains, surtout à l'infra-provincial.

Tableau 4
Soldes migratoires cumulatifs selon le type de migration, régions du N-B (1996-97 à 2010-11)

	Solde international	Solde interprovincial	Solde infra-provincial	Solde migratoire total	Solde total en % de la pop. moy. sur la période
Moncton-Richibucto	3 192	1 255	13 113	17 560	9,1
Fredericton-Oromocto	3 803	-3 709	4 898	4 992	3,8
Saint John-St. Stephen	3 156	-4 921	-1 052	-2 817	-1,6
Edmundston-Woodstock	470	-3 992	-3 990	-7 512	-8,9
Campbellton-Miramichi	-43	-8 554	-12 969	-21 566	-12,7
Statistiques Canada, CANSIM, Composantes de l'accroissement démographique selon la région économique, Tableau 051-0050.					

On ne s'étonnera pas de voir les régions à fort déficit migratoire engagées dans un processus avancé de vieillissement. En effet, la plupart des régions en déficit migratoire prolongé ont une population bien plus âgée.

Nous présentons au tableau 5 deux indices du vieillissement démographique à l'échelle des *régions économiques* du Canada, soit la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que l'âge médian. Paraissent ici 42 régions économiques, sur un total de 73, classées selon leur niveau de vieillissement. À noter que le Nouveau-Brunswick compte cinq régions économiques.

En 2015, les régions les plus « âgées » au pays se retrouvent principalement dans l'est du pays. Le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la région de Muskoka sur la Baie Georgienne en Ontario comptent chacune au moins 24% d'aînés. À noter que la région de Muskoka est plutôt une région de villégiature alors que les deux autres sont des régions périphériques de ressources. Non loin derrière suivent le nord-est du Nouveau-Brunswick et la région de Bonavista à Terre-Neuve, avec 23 % de personnes âgées; tout comme la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et le Cap-Breton. L'âge médian y est partout très élevé, allant de 48,6 ans au Cap-Breton à 51,3 ans en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Si la province du Nouveau-Brunswick était une région économique, elle se classerait 27^e au pays, avec cependant des écarts intra-provinciaux considérables : les deux régions du Nord, plus « vieilles », occupent respectivement le 4^e et 17^e rang au plan national, tandis que le Sud-Est et le Sud-Ouest, bien plus « jeunes », occupent le 31^e et 32^e rang. Le centre de la province, largement dominé par la RMR de Fredericton, est encore plus jeune et occupe le 43^e rang au pays. L'âge médian dans cette région se compare à la moyenne nationale.

Tableau 5 – État du vieillissement dans les régions économiques, Canada - 2015

Région économique	65 ans + en % de pop tot	Rang sur 73	Âge médian	Rang sur 73
Sud-ouest, N-É	24,4	1	50,4	2
Gaspésie-Îles-de-Mad, Qué	24,0	2	51,3	1
Muskoka-Kawarthas, Ont	24,0	3	49,4	6
Campbellton-Miramichi, N-B	22,9	4	50,0	4
Notre Dame-Central Bonav, T-N	22,9	5	49,6	5
Mauricie, Qué	22,8	6	48,5	9
Bas-Saint-Laurent, Qué	22,7	7	49,0	7
Cape Breton, N-É	22,6	8	48,6	8
Parklands, Man	22,5	9	45,6	19
Île de Vancouver et côte, C-B	22,4	10	46,8	13
Thompson-Okanagan, C-B	22,4	11	46,8	14
Côte-sud-Burin Pen, T-N	22,2	12	50,1	3
Côte-nord, N-É	21,9	13	47,5	10
Kootenay, C-B	21,7	14	47,3	11
Stratford-Bruce Peninsula, Ont	21,3	15	45,9	17
Yorkton-Melville, Sask	21,1	16	44,4	23
Edmundston-Woodstock, N-B	20,2	17	47,2	12
Annapolis Valley, N-É	20,1	18	46,2	15
Kingston-Pembroke, Ont	20,1	19	44,7	21
Saguenay-Lac-St-Jean, Qué	20,0	20	46,0	16
Centre-du-Qué, Qué	19,9	21	44,2	24
Nord-est, Ont	19,9	22	45,4	20
Estrie, Qué	19,9	23	43,8	28
Swift Current-Moose Jaw, Sask	19,4	24	43,3	31
Capitale-Nationale, Qué	19,4	25	43,0	33
Chaudière-Appalaches, Qué	19,2	26	44,0	25
Nouveau-Brunswick	19,0		44,8	
Côte-ouest-Northern Penins, T-N	18,8	27	45,8	18
Île-du-Prince-Édouard	18,6	28	43,7	30
Interlake, Man	18,2	29	44,6	22
Windsor-Sarnia, Ont	18,2	30	42,8	35
Moncton-Richibucto, N-B	18,2	31	43,3	32
Saint John-St. Stephen, N-B	18,0	32	43,9	27
Hamilton-Niagara Peninsula, Ont	17,8	33	42,2	37
Montérégie, Qué	17,1	34	42,1	38
Nord-ouest, Ont	16,9	35	41,7	41
Sud-ouest, Man	16,9	36	38,4	55
Abitibi-Témiscamingue, Qué	16,8	37	42,7	36
Côte-Nord, Qué	16,8	38	43,8	29
Laurentides, Qué	16,6	39	43,0	34
London, Ont	16,6	40	40,2	47
Laval, Qué	16,6	41	41,3	42
Fredericton-Oromocto, N-B	16,5	42	40,7	45
Canada (moy nationale)	16,1		40,5	

Source : Statistique Canada, Cansim (Tableaux 051-0059 et 91-214-X).

1.4 Projections du vieillissement : à quoi s'attendre dans le moyen terme ?

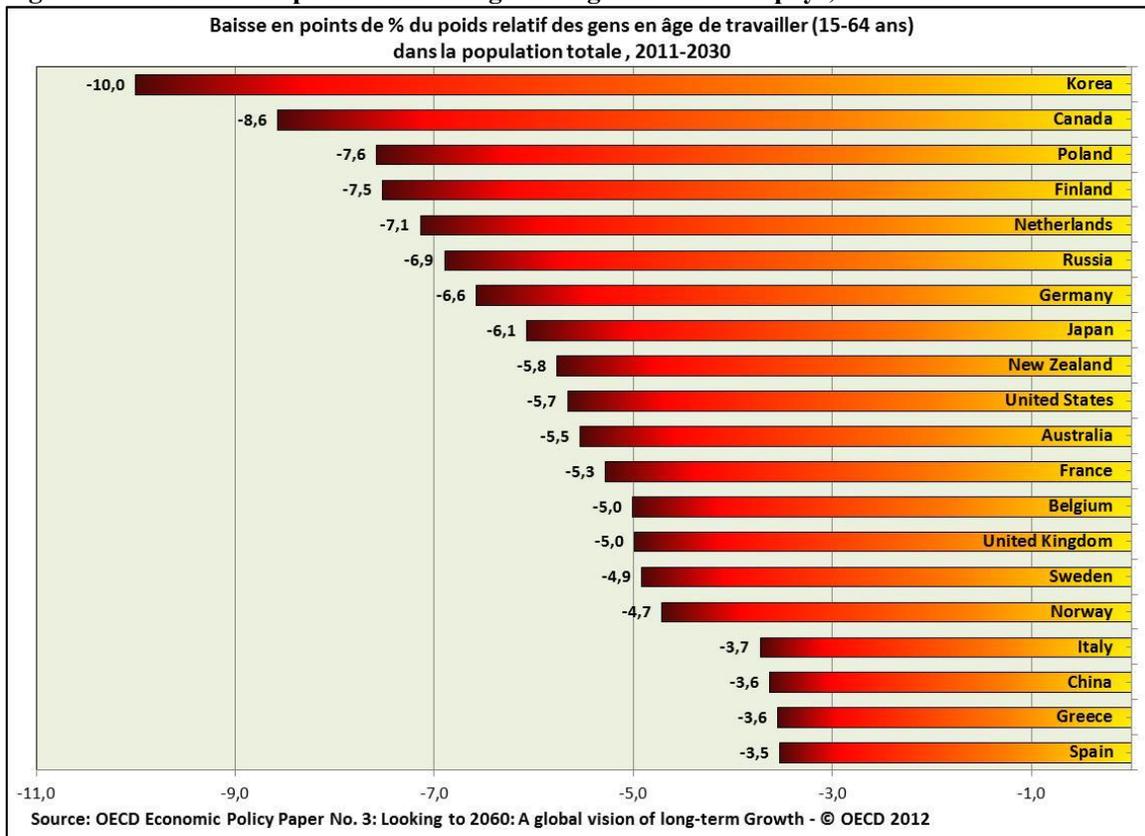
On a vu que le vieillissement démographique est un processus en cours dans pratiquement tous les pays, bien qu'à des stades et des rythmes différents. Le processus est particulièrement avancé dans plusieurs pays industrialisés tels le Japon et certains pays de la Communauté européenne, alors que le Canada se situe dans le peloton intermédiaire. Si on se fie à la proportion de personnes âgées, le Nouveau-Brunswick côtoie plusieurs pays européens avancés en âge tels le Portugal, le Danemark, la Bulgarie, l'Autriche ou la France. Bref, le Nouveau-Brunswick se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne pour ce qui est de la proportion de personnes âgées, alors que le Canada se positionne légèrement en-dessous, ex-aequo avec le Royaume-Uni et l'Espagne. Le positionnement du Nouveau-Brunswick se dégrade un peu lorsqu'on utilise l'âge médian pour comparaison. À ce registre, notre province n'est devancée que par le Japon et l'Allemagne et se situe au même niveau que l'Italie. L'âge médian au Nouveau-Brunswick dépasse de 2,6 années celui de l'Union européenne et de 4,3 années la moyenne canadienne.

On a aussi noté l'intensité et la vitesse auxquels s'opèrent les changements dans la structure d'âge des populations. Pour celles en stade précoce de vieillissement, ce sont les cohortes de jeunes adultes qui gonflent la pyramide des âges et envahissent le marché du travail. Pour les pays en stade intermédiaire, ce sont les cohortes d'âge mûr qui contribuent à «vieillir» la main d'œuvre; ce que nous vivons au Canada depuis les deux dernières décennies. Pour les pays en stade plus avancé de vieillissement, c'est le retrait accéléré du marché du travail qui s'accompagne d'une baisse de la population active et du gonflement par le haut de la pyramide des âges. Ce vers quoi le Canada et plus particulièrement le Nouveau-Brunswick se dirigent actuellement. Et, comme nous le verrons, à un rythme particulièrement rapide.

S'il est un seuil critique en matière de vieillissement démographique, c'est bien celui à partir duquel la population en âge de travailler commence son déclin.²⁹ On entend ici le déclin absolu et relatif. Bref, non seulement plus d'aînés, mais pas suffisamment de jeunes adultes pour combler les sorties à la retraite, d'où un fardeau économique plus grand pour l'ensemble de la société. Or, ce seuil a déjà été atteint dans plusieurs pays, notamment au Japon, en Allemagne et quelques autres pays européens. Le processus est en cours au Canada depuis une décennie et est en train de s'accroître. L'OCDE prévoit ainsi que le poids des gens d'âge actif (15-64 ans) dans la population totale devrait diminuer partout de 2011 à 2030, mais de façon plus drastique au Canada. On prévoit une baisse de l'ordre de 7 points de pourcentage en Russie et aux Pays-Bas et d'environ 6 points au Japon et en Allemagne, comparativement à 8,6 points pour le Canada. Notre pays ne sera devancé à ce registre que par la Corée. Le recul sera moindre aux États-Unis, en France, en Australie et au Royaume-Uni. Voir figure 4. Au Canada comme ailleurs, cette baisse du poids relatif des gens potentiellement actifs est causée à la fois par l'augmentation des personnes âgées et par la baisse absolue de jeunes.

²⁹ D'autres facteurs peuvent évidemment contrebalancer ou renforcer ce processus, notamment les migrations, les cycles économiques et les changements sociaux (amélioration de l'espérance de vie et de la santé des aînés, espaces adaptés de travail, offre de services adaptés aux aînés, etc).

Figure 4 – Évolution du poids relatif des gens d'âge actif selon le pays, 2011-2030



Qu'en est-il au Nouveau-Brunswick ? Selon les projections de Statistique Canada, les effectifs en âge de travailler selon la définition de l'OCDE (15-64 ans) diminueront de près de 84 000 (-16 %) dans cette province entre 2011 et 2031. Leur poids relatif dans l'ensemble de la population passera ainsi de 69% à 57%, une baisse de 12 points de pourcentage, soit encore plus qu'au Canada. Cela aura un net impact sur l'évolution de la population active et sur la vitalité économique en général.

Voyons maintenant plus en détail l'évolution des aînés au Nouveau-Brunswick sur la base des projections de Statistique Canada. Nous retiendrons à cet effet les six groupes d'âge discutés en première partie et que nous avons adaptés en fonction des besoins de notre analyse.

Projections démographiques pour le Nouveau-Brunswick

On vient de voir que le processus de vieillissement est plus avancé au Nouveau-Brunswick qu'au Canada. On a aussi observé des écarts importants à ce registre entre les différentes régions de la province, particulièrement entre les deux régions de ressources du Nord et les régions plus urbanisées du Sud. Selon les projections de Statistique Canada, les gens du troisième âge (60-74 ans) dans la province verront leurs effectifs progresser jusqu'en 2026, pour atteindre environ 170 000 personnes. Leur poids démographique augmentera ainsi de 16 % en 2011 à 22% quinze ans plus tard. D'où l'expression "baby-boomers grisonnants"

ou de son pendant anglo-saxon, "the greying of the baby boom". Pour ce qui est du quatrième âge (75 ans et plus), leur progression sera encore plus forte, passant de 54 000 individus en 2011 à plus de 92 000 en 2026 et près de 130 000 en 2036.

Tableau 6 – Projections démographiques pour le Nouveau-Brunswick jusqu'en 2036

Projections démographiques pour certains groupes d'âge, N-B, 2016 à 2036												
	Effectifs en milliers						Var des effectifs (en milliers)					
	2011	2016	2021	2026	2031	2036	2011-16	2016-21	2021-26	2026-31	2031-36	2016-31
Pop totale	755,5	760,2	765,3	767,3	764,6	756,9	4,7	5,1	2,0	-2,7	-7,7	-3,3
< 20 ans	158,9	150,7	147,5	146,1	142,0	137,7	-8,2	-3,2	-1,4	-4,1	-4,3	-13,0
20-34 ans	138,3	135,4	130,0	122,0	116,1	113,8	-2,9	-5,4	-8,0	-5,9	-2,3	-21,6
35-49 ans	162,7	147,2	140,9	137,3	136,2	130,6	-15,5	-6,3	-3,6	-1,1	-5,6	-16,6
50-59 ans	120,0	122,3	112,0	100,9	95,7	92,7	2,3	-10,3	-11,1	-5,2	-3,0	-29,6
60-74 ans	121,2	143,4	161,7	168,4	162,8	152,3	22,2	18,3	6,7	-5,6	-10,5	8,9
75 ans +	54,4	61,2	73,3	92,5	112,0	129,7	6,8	12,1	19,2	19,5	17,7	68,5
Poids démographique (en % de la pop tot)							Var des effectifs (en %)					
Pop totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,6	0,7	0,3	-0,4	-1,0	-0,4
< 20 ans	21,0	19,8	19,3	19,0	18,6	18,2	-5,2	-2,1	-0,9	-2,8	-3,0	-8,6
20-34 ans	18,3	17,8	17,0	15,9	15,2	15,0	-2,1	-4,0	-6,2	-4,8	-2,0	-16,0
35-49 ans	21,5	19,4	18,4	17,9	17,8	17,3	-9,5	-4,3	-2,6	-0,8	-4,1	-11,3
50-59 ans	15,9	16,1	14,6	13,2	12,5	12,2	1,9	-8,4	-9,9	-5,2	-3,1	-24,2
60-74 ans	16,0	18,9	21,1	21,9	21,3	20,1	18,3	12,8	4,1	-3,3	-6,4	6,2
75 ans +	7,2	8,1	9,6	12,1	14,6	17,1	12,4	19,8	26,2	21,1	15,8	111,9
* Scénario de projection M1 : croissance moyenne basée sur les tendances des années 1990 et 2000.												
Source : Statistique Canada, <i>Tabl. 051-0001 - Estimations de la selon le groupe d'âge et le sexe</i> , CANSIM.												

En revanche, les jeunes de moins de vingt ans vont continuellement régresser en nombre, passant de 159 000 en 2011 à 138 000 environ en 2036, une baisse de 21 000 (-13%). Les jeunes adultes (20-34 ans) verront leurs effectifs s'effriter davantage, soit une baisse de près de 18% sur la même période. Comparativement à aujourd'hui (2016), on comptera 35 000 jeunes et jeunes adultes en moins dans la province dans vingt ans, soit en 2036 !

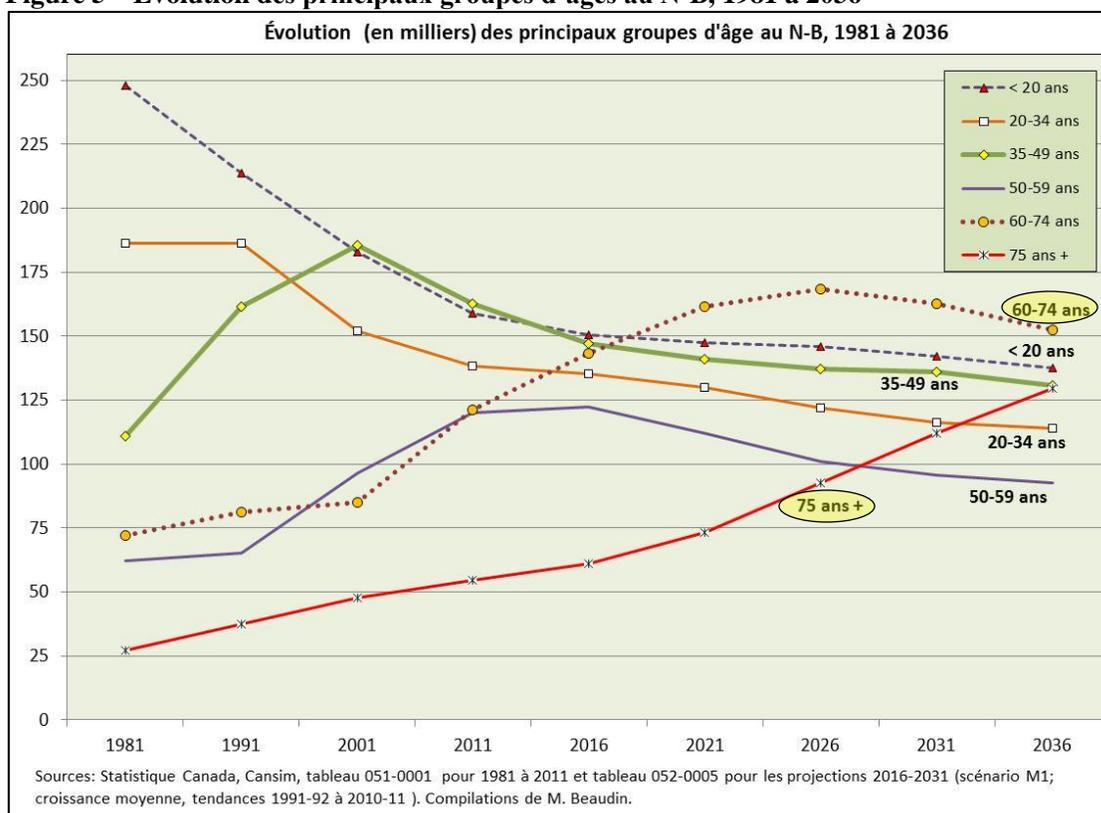
Si nous ciblons les cohortes d'âge qui aujourd'hui composent l'essentiel de la main-d'œuvre, soit les 35-59 ans³⁰, qu'on assimile couramment à la main-d'œuvre expérimentée, les projections de Statistique Canada ont de quoi inquiéter. Ils seront 46 200 de moins en 2036, comparativement à aujourd'hui, une baisse de 17%. Et le nombre de personnes d'âge mûr (50-59 ans) diminuera encore plus drastiquement, soit de 24%. Les projections concernant les aînés sont tout à fait à l'opposé. En commençant par les personnes du troisième âge (60-74 ans), leur nombre va continuer d'augmenter jusqu'en 2026, une hausse d'environ 16%, pour diminuer progressivement par la suite, tandis que les cohortes du quatrième âge (75 ans +) vont plus que doubler en nombre d'ici 2036.

³⁰ En 2015, selon l'Enquête de Statistique Canada sur la population active, près de six travailleurs sur dix (57%) au Nouveau-Brunswick proviennent de ces cohortes intermédiaires et d'âge mur (35-59 ans); leur taux de participation au marché du travail atteint en moyenne 83,8%, comparativement à 53,4 % pour l'ensemble des 15 ans et plus.

Un point de renversement entre 2016 et 2021

Les projections discutées ci-avant reflètent un processus de vieillissement en accéléré pour la province du Nouveau-Brunswick. Elles montrent un vieillissement à la fois par le bas et par le haut de la pyramide des âges. Et tout semble indiquer que nous sommes actuellement (2016) à un seuil critique dans ce processus de vieillissement. En effet, l'évolution de nos six regroupements de cohortes montre un point d'inflexion important à partir du milieu de la présente décennie. Entre 2011 et 2016, le groupe du troisième âge (60-74 ans), représenté essentiellement par la première vague de baby-boomers (nés entre 1946 et 1954), rejoint en nombre les jeunes adultes (20-34 ans), puis quelques années plus tard (entre 2016 et 2021) dépasse deux groupes de cohortes, soit ceux d'âge intermédiaire (35-49 ans) et surtout les moins de vingt ans. Les cohortes du troisième âge vont continuer leur progression jusqu'en 2026, selon les projections, pour diminuer progressivement par la suite. Voir figure 5.

Figure 5 – Évolution des principaux groupes d'âges au N-B, 1981 à 2036



Le vieillissement démographique va s'accroître d'une part en raison de la baisse absolue des jeunes cohortes (moins de 35 ans) et surtout en raison de la progression plus forte des personnes de 75 ans et plus. Et la période critique aura lieu d'ici les 15 ou 20 prochaines années; ce que montrent les pyramides d'âge en 2015 et 2026. Voir figures 6 et 7.

En 2015, un peu moins de la moitié (46%) des quelques 228 000 baby-boomers au Nouveau-Brunswick avaient 60 ans et plus; une dizaine d'années plus tard, en 2026, les 216 000 baby-boomers encore vivants seront tous âgés de 60 ans et plus, mais la majorité (117 300 ou 56%) seront encore dans la soixantaine.

Figure 6 – Pyramide des âges pour le Nouveau-Brunswick, 2015

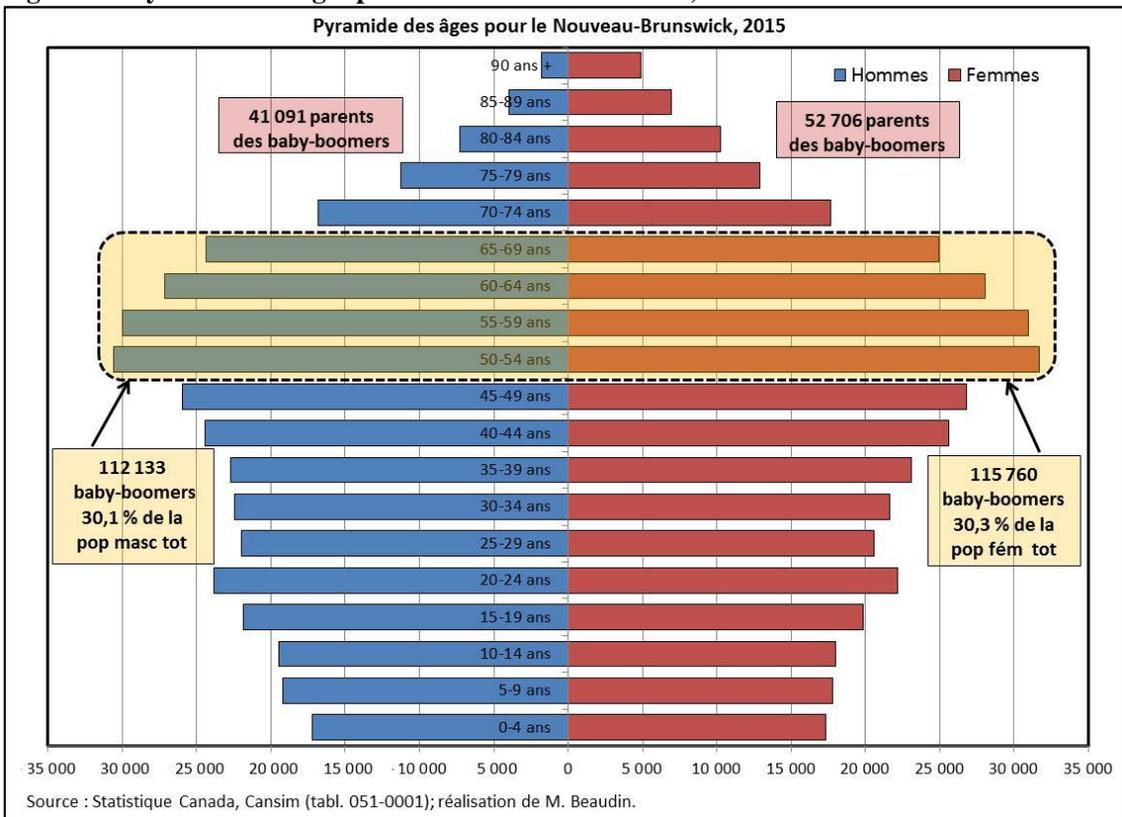
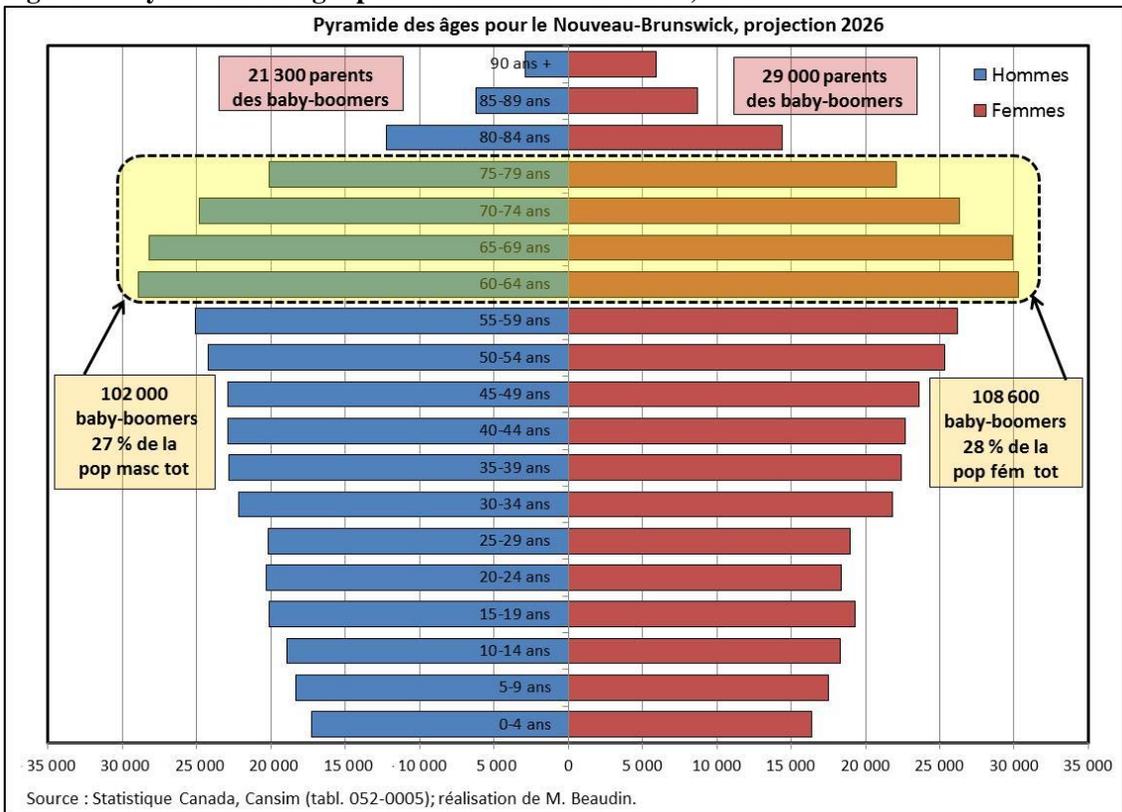


Figure 7 – Pyramide des âges pour le Nouveau-Brunswick, 2026



Deuxième partie

Les défis du vieillissement démographique

"Le vieillissement représente plus un défi et une opportunité qu'un problème. Il fait partie du cours naturel de l'évolution démographique. La société doit s'adapter à ce changement. Cela devient un problème lorsque l'action conduisant à cette adaptation n'est pas menée en temps voulu. Le processus de vieillissement est prédictible et graduel. Il admet ainsi une adaptation progressive moins onéreuse que des actions d'urgence prises en dernier recours". *Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe*, 2007, p. 3

"On average, the retirement of Canada's boomers will begin in the 2010s and be spread out over two decades. There is still some time, therefore, to develop appropriate policies to accommodate this demographic fact of life". David K. Foot, IRPP, 2008.

"Le lien causal entre le déclin démographique et le déclin économique est loin d'être établi. De nombreux pays dont la population est plus vieille que la nôtre affichent des rendements supérieurs au Québec et au Canada ". Laurier Caron, Conseiller CSQ, 2004.

"Political Economy plays a large role when it comes to designing responses to the challenges of aging. Any response should take into consideration the realities of an individual country or region — avoiding the trap of a 'one size fits all' model". World Bank, 2014.

Ces citations s'inscrivent en réplique au discours répandu qui voit dans le vieillissement démographique une catastrophe imminente ou un fardeau socio-économique insoutenable.³¹ Plusieurs messages en ressortent. D'abord, que le vieillissement démographique est un processus de long terme et par conséquent que ses effets ne vont pas arriver soudainement. La société doit pouvoir s'ajuster à ces changements de nature structurelle. Aussi, que le vieillissement démographique n'est pas forcément signe de déclin économique, qu'il représente à la fois des défis et des opportunités. Enfin, que la réponse aux défis du vieillissement démographique ne peut venir d'une recette universelle, mais plutôt être modelée sur les caractéristiques propres au milieu, à la région.

Ce qui inquiète tant les experts que les responsables des politiques publiques est non seulement l'accroissement en nombre des personnes âgées, mais la montée en flèche de leur taux de dépendance.³² Il est largement admis que le vieillissement démographique, plus précisément l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées, aura de sérieuses

³¹ Au Canada, le journal *The Globe and Mail* a diffusé une série d'articles sur la question à l'automne 2015 sous la rubrique «The Boomer Shift : Boom, Bust and Economic Headaches» dans lesquels on faisait justement ressortir plusieurs effets contraignants du vieillissement démographique, notamment la contraction de la main-d'œuvre, le poids fiscal grandissant des programmes sociaux et de santé liés au vieillissement de la population, de même que la difficulté pour les travailleurs âgés d'assurer un niveau suffisant de revenus pour leur retraite.

³² Bien que de nature péjorative, ce terme exprime tout simplement le ratio des personnes âgées par rapport à ceux en âge de travailler, quoique les seuils retenus pour l'un et l'autre groupe varient d'une étude à l'autre. En général, les 65 ans et +, ou encore, les 60 ans et + sont retenus pour le groupe âgé, alors que pour le groupe en âge de travailler, les cibles diffèrent, allant de 15-64 ans, 18-60 ans, 20-64 ans, 20-60 ans, voire même 25-64 ans.

répercussions sur nos sociétés.³³ D'abord au plan financier, avec des pressions accrues sur les plans de retraite et les soins médicaux. Aussi au plan social, avec des besoins nettement accrus en ressources pour le soutien et l'encadrement des personnes en perte d'autonomie. On craint par ailleurs l'impact négatif d'une contraction de la population active et ses effets sur la productivité et la croissance, de même que sur l'équilibre fiscal des gouvernements en raison d'un apport moindre en impôts et des dépenses accrues en programmes sociaux.

Ces craintes et bien d'autres sont parfois justifiées, mais souvent exagérées ou à tout le moins mal comprises. Il importe d'apporter ici les nuances qui s'imposent en rapport à certains de ces aspects « négatifs » en rapport au vieillissement démographique. Par exemple, l'explosion des coûts de la santé ne résulte pas uniquement de l'augmentation du nombre de personnes âgées. Pour un, les personnes âgées, en moyenne, sont aujourd'hui en bien meilleure santé et plus actifs que leurs parents ou aînés (voir tableau 7 ci-dessous).

Tableau 7 – Santé des aînés au Canada et au N-B

	2003	2007	2009	2011	2013	2003	2007	2009	2011	2013
	45 à 64 ans					65 ans et plus				
	Canada									
Santé perçue (très bonne ou excellente)	53,4	55,8	56,9	56,4	55,5	36,7	38,7	40,9	42,5	45,4
Santé perçue (passable ou mauvaise)	14,5	13,6	13,5	13,6	13,5	26,6	25,3	24,4	22,9	21,2
Santé mentale perçue (très bonne/excellente)	72,2	74,1	72,0	71,0	69,5	67,8	69,1	69,8	68,8	68,3
Santé mentale perçue (passable ou mauvaise)	5,5	5,3	6,0	6,6	7,2	5,1	4,5	5,6	5,7	5,5
Fume actuellement, tous les jours	19,7	20,2	19,1	18,3	17,8	9,3	9,0	8,1	8,3	8,5
Exposition à la fumée secondaire au domicile	8,9	6,2	5,2	4,5	4,1	6,5	4,7	3,3	3,4	3,3
Act physique durant loisirs (mod. actif ou actif)	47,5	46,8	49,4	50,5	51,2	41,4	41,3	43,0	43,9	48,4
Act physique durant loisirs (inactif)	52,5	53,2	50,6	49,5	48,8	58,6	58,7	57,0	56,1	51,6
	Nouveau-Brunswick									
Santé perçue (très bonne ou excellente)	44,1	45,8	46,6	48,1	48,8	30,8	35,1	37,6	38,6	39,2
Santé perçue (passable ou mauvaise)	20,5	19,1	17,5	15,7	20,3	33,7	35,8	27,0	29,6	28,5
Santé mentale perçue (très bonne/excellente)	61,0	67,6	65,7	64,5	65,4	61,2	64,1	61,4	59,4	59,0
Santé mentale perçue (passable ou mauvaise)	8,3	4,7	8,5	6,1	7,9	6,3	6,4	7,8	6,5	6,5
Fume actuellement, tous les jours	22,7	21,9	21,2	21,8	22,9	9,3	6,1	7,3	9,8	8,8
Exposition à la fumée secondaire au domicile	10,6	8,3	4,9	5,4	4,2	7,7	4,8	4,4	3,5	3,7
Act physique durant loisirs (mod. actif ou actif)	41,9	42,0	45,7	45,1	44,3	28,6	31,6	32,3	39,0	37,0
Act physique durant loisirs (inactif)	58,1	58,0	54,3	54,9	55,7	71,4	68,4	67,7	61,0	63,0

Source: Statistique Canada. Tableau 105-0501 - Profil d'indicateurs de la santé

³³ Ces diverses préoccupations et bien d'autres sont traitées dans nombre de rapports et d'études. Mentionnons, entre autres : pour l'Europe, «The Regional Socioeconomic Impact of an Ageing Population», par C. Saublen et D. Jepson, 2014; et «L'adaptation de la société au vieillissement de sa population», Mission Interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, 2013; pour l'Australie, «Economic Implications of an Ageing Australia», Productivity Commission Research Report 2005, Canberra; pour les États-Unis, «The Impact of Informal Caregiving on Older Adults' Labor Supply and Economic Resources», The Urban Institute, Washington, 2014; au Canada, «Growing Up: The Social and Economic Implications of an Aging Population», CGA-Canada, 2005; Parlement canadien «Vieillesse de la population et politiques publiques au Canada : Incidence sur la croissance économique et les finances publiques», 2011; IRPP, «Some Economic and Social Consequences of Population Aging», David Foot, 2008; et IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques), «Quels seront les impacts du vieillissement de la population ? », Montréal, 2015.

On voit que les indicateurs de santé de la population adulte se sont considérablement améliorés au Canada et au Nouveau-Brunswick au cours de la dernière décennie, même si notre province accuse un retard par rapport au pays. Alors que 37% environ des personnes âgées de 65 ans et plus au Canada se disaient avoir une très bonne santé en 2003, cette proportion augmente à 45% au sondage de 2013; les proportions équivalentes pour le Nouveau-Brunswick sont 31% et 39%. Cette progression de 8 points de pourcentage dans un si court laps de temps montre une amélioration importante de l'état de santé des Canadiens et Néo-brunswickois. Cela se reflète d'ailleurs dans d'autres indicateurs, notamment l'exposition à la fumée secondaire et l'activité physique. Alors que 29% environ des gens de 65 ans et plus au Nouveau-Brunswick se disaient actifs ou modérément actifs en loisirs en 2003, ils sont 37% à l'affirmer en 2013.

En rapport coûts exorbitants de la santé, il est facile et d'ailleurs compréhensible d'affirmer qu'ils résultent du vieillissement démographique. Ce qui n'est pas entièrement faux. Sauf qu'on a tendance à oublier que les services de santé sont aujourd'hui bien plus sophistiqués et spécialisés. Les coûts exorbitants en santé proviennent aussi et parfois beaucoup des coûts élevés d'accès aux technologies de pointe, aux spécialisations en médecine et également des coûts des médicaments qui sont souvent trop largement prescrits.³⁴ Les personnes âgées bénéficient bien sûr de ces innovations, mais toute la population en bénéficie également.

Aussi, le modèle de financement de la santé semble poser un problème. C'est ce qu'affirme l'Association des infirmiers et infirmières du Canada dans un rapport récent sur les coûts et le rendement du système de santé canadien.³⁵ On y souligne, entre autres, que des quelque 200 milliards de dollars consacrés annuellement au fonctionnement du système de santé au Canada, plus des trois quarts sont consacrés aux hôpitaux et autres établissements, aux honoraires des médecins & personnels et aux médicaments. Or, selon l'AIIC, notre capacité d'offrir des soins médicalement nécessaires a changé de matière spectaculaire et comprend un large éventail de contextes, dont les soins actifs complexes prodigués au domicile. Bref, on est de moins en moins admis à l'hôpital, mais les besoins demeurent, surtout avec le vieillissement des populations, et les personnes âgées en paient le prix :

"Lorsque les soins ne sont plus dispensés au cabinet du médecin, dans une clinique spécialisée ou dans un hôpital, le financement et la disponibilité des services peuvent devenir beaucoup moins évidents. Pour cette raison, les dépenses visant des services jugés médicalement nécessaires et pour lesquels le système public d'assurance maladie a été créé, peuvent maintenant incomber directement aux patients (et/ou à leurs assureurs privés) qui se trouvent chez eux parce que les soins ne sont plus fournis dans un hôpital ».

En rapport au déséquilibre fiscal résultant du fardeau des pensions, il faut savoir d'une part que l'équilibre fiscal dépend de divers facteurs dont la vitalité économique dans l'ensemble (l'apport en recettes) et les choix politiques en matière d'imposition, de taxation et de redistribution sociale (dépenses). Le financement des programmes sociaux représente il est

³⁴ Voir Laurier Caron, «Ne cédon pas à la panique», Options CSQ, No 23, 2004.

³⁵ Voir « Les coûts et le rendement du système de santé canadien » (non daté), AIIC, en ligne https://www.cna-aiic.ca/~media/cna/files/fr/the_costs_performance_canadas_health_system_f.pdf?la=fr

vrai une composante importante des budgets gouvernementaux, mais les montants réellement destinés à l'amélioration du niveau de vie et de la santé des aînés, notamment les coûts en santé et en pensions n'y représente toute qu'une part modeste.

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (2011), les transferts gouvernementaux représentaient 41% du revenu total des Canadiens âgés de 65 ans et plus en 2010; et 91% de ces transferts provenaient des régimes publics de pensions (RPC/RRQ), de la pension de Sécurité de la vieillesse (PSV) et du Supplément de revenu garanti (SRG). C'est donc dire que 59% des revenus des personnes âgées provenait d'ailleurs, de l'emploi, des placements tels les REER et autres, ainsi que des plans de retraite du secteur privé. Ces derniers revenus représentaient 30% des revenus totaux des gens de 65 ans et plus en 2010. Près de six personnes âgées sur dix (59,2%) au Canada ont ainsi bénéficié de pensions privées de retraite.

Au Nouveau-Brunswick, les transferts gouvernementaux représentaient 50% du revenu total des 65 ans et plus; et 29% seulement du revenu total des aînés (55 ans +). Toujours au Nouveau-Brunswick, 71% environ du revenu total des 55 ans et plus étaient des revenus de marché (emploi, placements, ...) ³⁶ et 29% de transferts gouvernementaux; et les pensions couvraient 85% de ces transferts aux aînés, le reste étant sous forme d'assurance-emploi et autres. Il est donc exagéré de prétendre que les aînés deviennent un fardeau insurmontable pour les gouvernements en raison de l'explosion des coûts de financement des programmes publics de retraite.

Tableau 8 – Source de revenu selon le groupe d'âge, Canada et N-B, 2010

	Canada						
	Nbre déclar avec revenu	Rev agrégé ('000\$)	Rev Tot moyen	Rev marché en % Rtot	RevTransf/ Rev tot (%)	RRQ/RPC/PSV ('000\$)	RRQ/RPC/PSV en % Transf gouv
Tot - Sexe et gr d'âge	25 918 505	1 053 581 929	\$40 650	87,6	12,4	\$69 018 238	52,9
55 à 64 ans	4 209 345	197 984 692	\$47 035	91,9	8,1	\$8 309 268	51,7
65 à 74 ans	2 616 275	95 089 817	\$36 345	62,9	37,1	\$32 036 149	90,9
75 ans et plus	1 925 015	61 075 257	\$31 727	52,5	47,5	\$26 673 365	92,0
55 ans +	8 750 635	354 149 766	\$40 471	77,3	22,7	\$67 018 782	83,4
65 ans et plus	4 541 285	156 164 905	\$34 388	58,9	41,1	\$58 709 553	91,4
	Nouveau-Brunswick						
Tot - Sexe et gr d'âge	595 885	\$20 325 651	\$34 110	83,5	16,5	\$1 855 952	55,4
55 à 64 ans	108 550	\$4 028 763	\$37 114	87,3	12,7	\$272 644	53,5
65 à 74 ans	66 900	\$1 977 747	\$29 563	54,4	45,6	\$841 494	93,2
75 ans et plus	47 460	\$1 216 624	\$25 635	42,2	57,8	\$673 152	95,7
55 ans +	222 910	\$7 223 134	\$32 404	70,7	29,3	\$1 787 290	84,5
65 ans et plus	114 360	\$3 194 373	\$27 933	49,7	50,3	\$1 514 649	94,3
Tot - Langue mat	595 880	\$20 325 651	\$34 110	83,5	16,5	\$1 855 922	55,4
LM Anglais	384 965	\$13 407 227	\$34 827	84,8	15,2	\$1 190 245	58,5
LM Français	194 135	\$6 355 730	\$32 739	80,6	19,4	\$626 291	50,8
LM Angl & français	2 540	\$85 563	\$33 686	81,1	19,0	\$7 870	48,5

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, No 99-014-X2011034 au catalogue.

³⁶ Total du revenu d'emploi (traitements & salaires, revenus d'un travail autonome, revenus de placements, des pensions de retraite et rentes, y compris les versements provenant d'un REER et d'un FERR et des autres revenus en espèces. Il équivaut au revenu total avant impôt moins les transferts gouvernementaux et est aussi appelé revenu avant transferts et impôt.

Une autre crainte est l'augmentation du taux de dépendance des personnes âgées. En fait, il ne s'agit pas vraiment de dépendance au sens socio-économique du terme, mais simplement d'une mesure statistique qui montre la proportion relative d'aînés. Cette proportion est en train d'augmenter considérablement en raison de facteurs conjugués de l'augmentation de la durée de vie et du manque de jeunes. L'augmentation de ce ratio de personnes âgées ne signifie pas automatiquement un renforcement de la dépendance (économique ou sociale), du moins jusqu'à un âge assez avancé (4^{ième} âge).

La contraction de la main-d'œuvre et ses effets sur la croissance économique s'avère également une crainte justifiée mais néanmoins peu comprise. Il est vrai que la main-d'œuvre est vieillissante, pour ne pas dire «grisonnante», et que le pool de travailleurs risque de se contracter avec le départ massif des baby-boomers à la retraite, à moins de combler les sorties avec l'apport d'immigrants. Mais comme on verra dans les analyses qui suivent, la situation est bien plus mitigée et les cycles de l'économie et du marché du travail y comptent également pour beaucoup dans l'équation.

2.1 L'ampleur du « fardeau » démographique ?

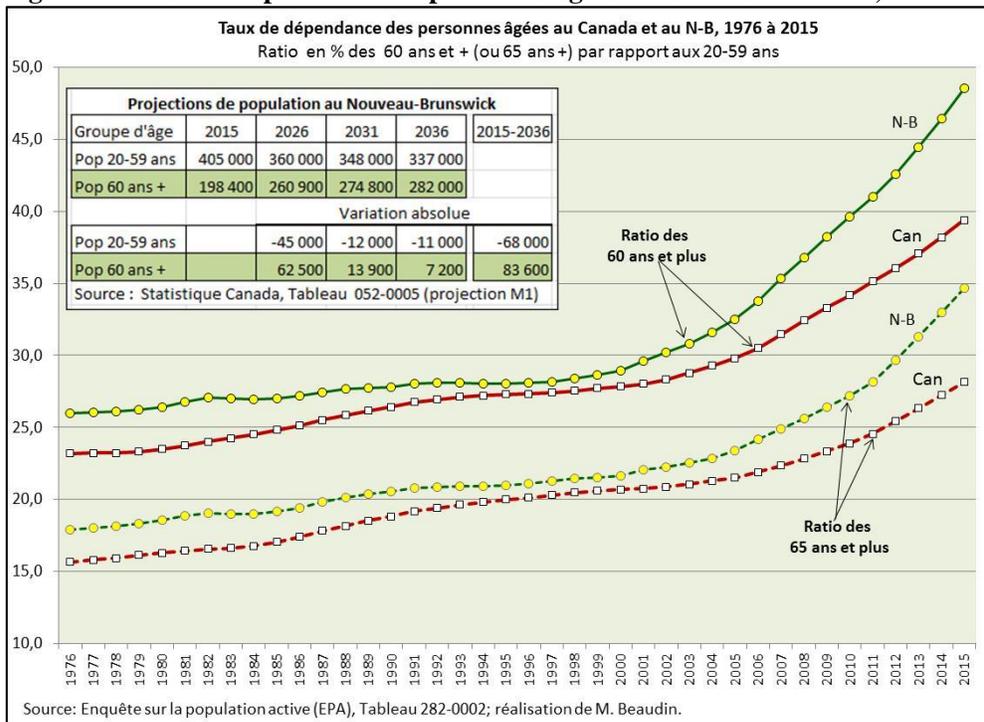
L'un des premiers effets directs du vieillissement démographique est l'augmentation du taux de dépendance des personnes âgées ou, de manière moins péjorative, la proportion d'aînés par rapport à la population potentiellement active. La revue britannique *The Economist* faisait récemment observer qu'en 2010, dans le monde, on comptait 16 adultes de 65 ans et plus pour 100 personnes d'âge moyen (25-64 ans), ceux les plus à même de supporter l'économie par leur travail et leur productivité. Or, ce ratio, qui n'avait pas tellement bougé depuis 1980, va s'accélérer à la hausse et devrait atteindre 26% en 2035.³⁷ La progression sera beaucoup plus forte dans les pays en phase avancée de vieillissement. C'est le cas notamment du Japon où ce ratio passera de 34 à 69 au cours du même intervalle; de 38 à 66 pour l'Allemagne; de 26 à 44 pour les États-Unis; et de 15 à 36 pour la Chine.

Au Canada, selon les projections de Statistique Canada, ce ratio des personnes âgées, toujours selon la même définition, passera de 28% en 2013 à 49% en 2036; et de 32% à 67% dans le cas du Nouveau-Brunswick.³⁸ Afin d'appréhender ce défi dans le contexte canadien, nous avons étalé ce ratio de dépendance des personnes âgées sur les dernières décennies, ce que montre la figure 8.

³⁷ Voir *The Economist*, "Age Invaders", avril 2014, p. 3

³⁸ Statistique Canada. Tableau 052-0005 - Population projetée, selon le scénario de projection M1 (croissance moyenne, tendances 1991-1992 à 2010-2011).

Figure 8 – Taux de dépendance des personnes âgées au Canada et au N-B, 1976 à 2015



Quel que soit le seuil retenu (60 ans et + ou 65 ans et +)³⁹, on observe une relative stabilité dans le taux de dépendance des aînés au Canada et au Nouveau-Brunswick au cours des années 1970, 1980 et même 1990. Les changements s’opèrent à partir des années 2000 et vont en accélérant à partir de 2010 et au-delà.

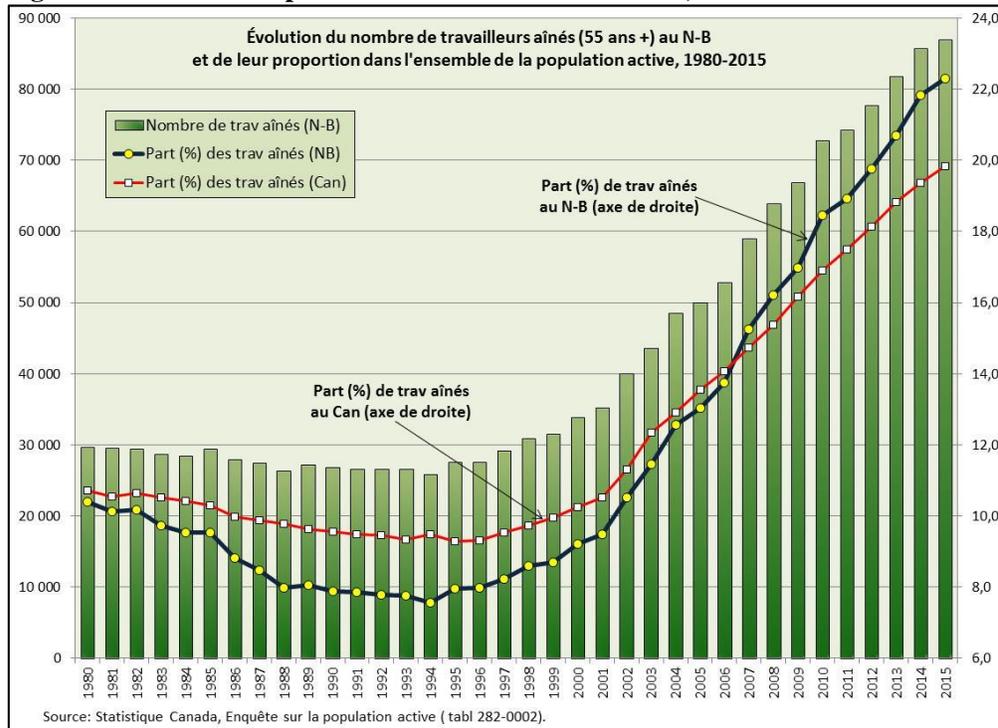
La montée rapide du ratio ces dernières années laisse entrevoir des défis additionnels en matière de finances publiques, surtout si la population active devait se contracter. Et ceci est particulièrement le cas au Nouveau-Brunswick. D’ici une vingtaine d’années (2015-2036), selon les projections de Statistique Canada, notre province comptera 83 600 aînés (60 ans +) additionnels, tandis que les gens potentiellement actifs (20-59 ans) verront leurs effectifs diminuer de 68 000 ! À défaut d’un apport migratoire suffisant, il faudra améliorer la productivité de la main-d’œuvre et retenir plus longtemps sur le marché du travail les cohortes en âge avancé.

Cela étant dit, c’est le vieillissement de la main-d’œuvre qui pour l’instant préoccupe davantage. Le nombre de travailleurs aînés (55 ans et plus) a considérablement augmenté au Nouveau-Brunswick depuis le milieu des années 1990, passant de 27 000 environ à 87 000 en 2015. Du coup, leur part dans l’ensemble de la population active est passée de

³⁹ Le seuil de 60 ans est discutable dans la mesure où une proportion grandissante de personnes dans la soixantaine continuent d’être actifs ou réintègrent le marché du travail. Cependant, le tiers des actifs canadiens âgés de 60 ans et plus en 2015 occupent des emplois à temps partiel, comparativement à 13% seulement pour les gens de 20-59 ans; les proportions équivalentes pour le Nouveau-Brunswick sont 40% et 11% respectivement. Par ailleurs, on observe un recul de l’âge du début de carrière pour les jeunes adultes au Canada, soit davantage au milieu qu’au début de la vingtaine.

8% à 22% ! La tendance est similaire au Canada, mais avec moins d'acuité, comme le montre la figure 9 qui suit.

Figure 9 – Évolution et part des travailleurs âgés au N-B, 1980-2015



Il faut comprendre que deux phénomènes sont ici à l'œuvre : d'une part, le vieillissement démographique, qui accentue la présence des cohortes plus âgées de travailleurs; et d'autre part, la longévité accrue du travail, un nombre croissant de travailleurs âgés voulant demeurer sur le marché de l'emploi ou le réintégrer.⁴⁰ Or, le remplacement sur le marché du travail de ces imposantes cohortes d'âge avancé (i.e. les baby-boomers) revêt une importance cruciale dans la mesure où on comptera de moins en moins d'actifs et de plus en plus d'inactifs, ou à tout le moins, de plus en plus de personnes âgées. C'est ce que laissent entrevoir nombre d'analyses et de projections. On observe néanmoins une participation plus tardive sur le marché de l'emploi et on parle de plus en plus de l'apport positif des travailleurs âgés à l'économie. D'où un vocabulaire plus adapté aux réalités d'aujourd'hui, faisant référence au «vieillessement actif».⁴¹ Qu'en est-il au juste ? C'est ce dont nous discutons dans les lignes qui suivent.

⁴⁰ Ce phénomène a été discuté entre autres dans la revue de Statistiques Canada *L'emploi et le revenu en perspective* (26 oct 2011), «Reporter sa retraite : une tendance récente?» de Y. Carrière et D. Galarneau.

⁴¹ Le terme «vieillessement actif» a une connotation plus large que la simple participation au marché du travail. L'Union européenne a désigné l'année 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations. On a mis en place un «indice du vieillissement actif» pour évaluer le potentiel inexploité des personnes âgées. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1062&langId=fr>.

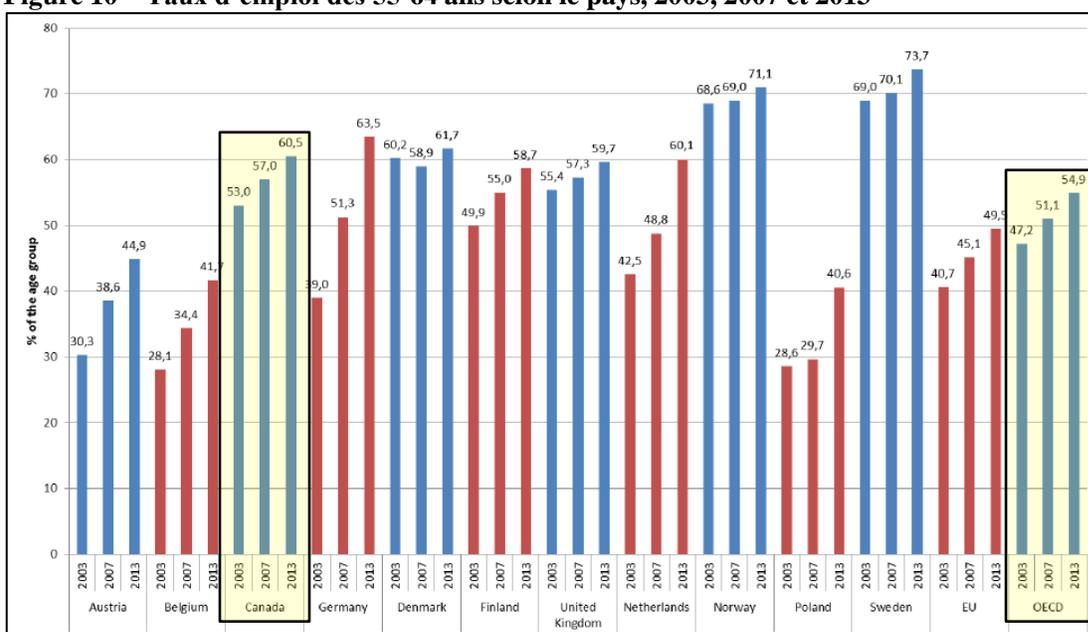
Au Québec, dans la foulée de l'initiative de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le concept des villes-amies des aînés, le Ministère de la Famille et des Aînés publiait en 2009 un document intitulé «Favoriser le vieillissement actif au Québec», dans lequel on préconisait une participation constante des aînés à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et civique, notamment par leur présence

2.2 Du vieillissement inactif au vieillissement actif

Bien qu'on observe une arrivée massive des baby-boomers vers l'âge de la retraite, les travailleurs ont aujourd'hui tendance à demeurer plus longtemps sur le marché du travail; et bon nombre réintègrent le marché de l'emploi pour des raisons économiques et personnelles, mais également en raison de l'ouverture et de l'accommodement des employeurs vis-à-vis les travailleurs âgés. Ce constat s'applique non seulement ici au Canada, mais dans la plupart des pays industrialisés et dans les pays en mode vieillissant.

Comparativement à la moyenne des pays de l'OCDE, le Canada présente un taux d'emploi⁴² plus élevé chez les travailleurs «âgés». ⁴³ Et comme partout ailleurs, le taux d'emploi de ce groupe de travailleurs est en hausse. Ce que montre la figure 10.

Figure 10 – Taux d'emploi des 55-64 ans selon le pays, 2003, 2007 et 2013



Source : OECD Labor force Statistics 2013; tiré de Wenke Apt « Understanding the Employment Participation of Older Workers », mars 2015.

Cette tendance à l'échelle internationale est également observable au Nouveau-Brunswick. Nous présentons au tableau 9 quelques données qui précisent ces tendances au cours des vingt dernières années (1995-2015). On peut voir que le groupe de jeunes travailleurs (< 35 ans) a vu ses effectifs réduits considérablement (- 40 800 ou -26,2%). En revanche les cohortes de travailleurs plus âgés sont nettement plus nombreuses en effectifs, surtout

prolongée sur le marché du travail ou la réintégration en emploi, ainsi que par leur participation active à la vie de la collectivité, y compris par l'exercice d'activités bénévoles.

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/DocReferenceMADA_final.pdf.

⁴² Le taux d'emploi est le ratio des gens qui sont actifs sur le marché du travail (exclut donc les chômeurs ou demandeurs d'emploi) par rapport à la population de 15 ans et plus; ce taux est toujours inférieur au taux d'activité qui lui englobe les chômeurs et demandeurs d'emploi).

⁴³ On s'entend généralement sur les seuils de 55-64 ans pour désigner les travailleurs âgés, sachant néanmoins que de plus en plus de personnes continuent à travailler au-delà de 65 ans.

celles au-delà de 45 ans. Si on considère les travailleurs âgés comme ceux étant âgés de 55 ans et plus, on en compte 60 600 travailleurs de plus dans la province qu'en 1995. C'est la cohorte des 65-69 ans qui, en termes relatifs, a le plus progressée.

Tabl 9 – Nombre de travailleurs et taux d'activité selon le groupe d'âge, N-B, 1995-2015

Groupe d'âge	Nb de travailleurs		Var 1995-2015		Taux d'activité		Var en pts de %
	1995	2015	absolue	en %	1995	2015	
Pop active	338 200	390 100	51 900	15,3	58,3	62,7	4,4
15 à 24 ans	63 400	53 900	-13 300	-19,8	57,6	61,4	3,9
25 à 34 ans	92 100	71 800	-27 500	-27,7	79,8	82,9	3,1
35 à 44 ans	95 300	82 100	-8 700	-9,6	78,8	85,6	6,8
45 à 54 ans	68 800	95 200	40 800	75,0	73,6	82,7	9,1
55 à 64 ans	24 000	72 100	48 300	202,9	39,2	62,0	22,8
65 ans +	3 600	15 000	12 300	455,6	4,1	10,5	6,4
Cohortes de travailleurs âgés							
55 à 59 ans	16 600	44 600	28 000	168,7	51,9	74,6	22,7
60 à 64 ans	7 400	27 400	20 000	270,3	25,3	50,5	25,2
65 à 69 ans	2 000	10 000	8 000	400,0	7,5	20,6	13,1
55-69 ans	26 000	82 000	56 000	215,4	29,5	50,5	21,0
70 ans +	1 700	5 000	3 300	194,1	2,8	5,7	2,9
Source : Statistique Canada, Cansim (tabl. 051-0001) et EPA (Tabl 282-0002).							

Non seulement y a-t-il plus de travailleurs âgés au Nouveau-Brunswick, on observe également une hausse plus marquée des taux de participation au marché du travail des cohortes plus âgées. Le taux d'activité a augmenté pour toutes les cohortes, mais de manière plus intense chez la cohorte de 45-54 ans (+ 9,1 points de %) et surtout celle de 55-64 ans (+22,8 points de %). Parmi les cohortes aînées, ce sont celles de 60-64 ans qui ont le plus amélioré leur taux de participation au marché du travail, avec un gain de 25 points de % durant la période considérée. Bien qu'il soit encore à un seuil modeste, le taux d'activité a aussi bien progressé chez les 70 ans et plus.

On peut visualiser ces changements en examinant les deux prochaines figures qui superposent d'une part la pyramide d'âge de la population active sur l'intervalle 1991-2015 et d'autre part, la pyramide d'âge des travailleurs au sein de l'ensemble de la population pour l'année 2015. On y voit ainsi que les cohortes de jeunes travailleurs (15-24 ans et 25-34 ans) ont considérablement rétrécies (figure 11). La baisse concerne davantage les hommes que les femmes. Pour la cohorte intermédiaire (35-44 ans), la baisse concerne essentiellement les hommes. L'effet s'inverse à parti de 45 ans.

Alors que la figure 11 exprime l'effet temporel du vieillissement de la main-d'œuvre, la figure 12 compare la population active par rapport à l'ensemble des effectifs pour chaque groupe d'âge. On y voit que le taux de participation au marché du travail va en augmentant avec l'âge, pour se stabiliser quelque peu vers la cinquantaine et diminuer assez rapidement par la suite. Ceci s'applique autant du côté des hommes que du côté des femmes, avec cependant un léger décalage pour ces dernières. Par ailleurs, ce décalage du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes a tendance à s'élargir avec les cohortes plus avancées en âge.

Fig 11 – Pyramides superposées de la population active au N-B, 1991 vs 2015

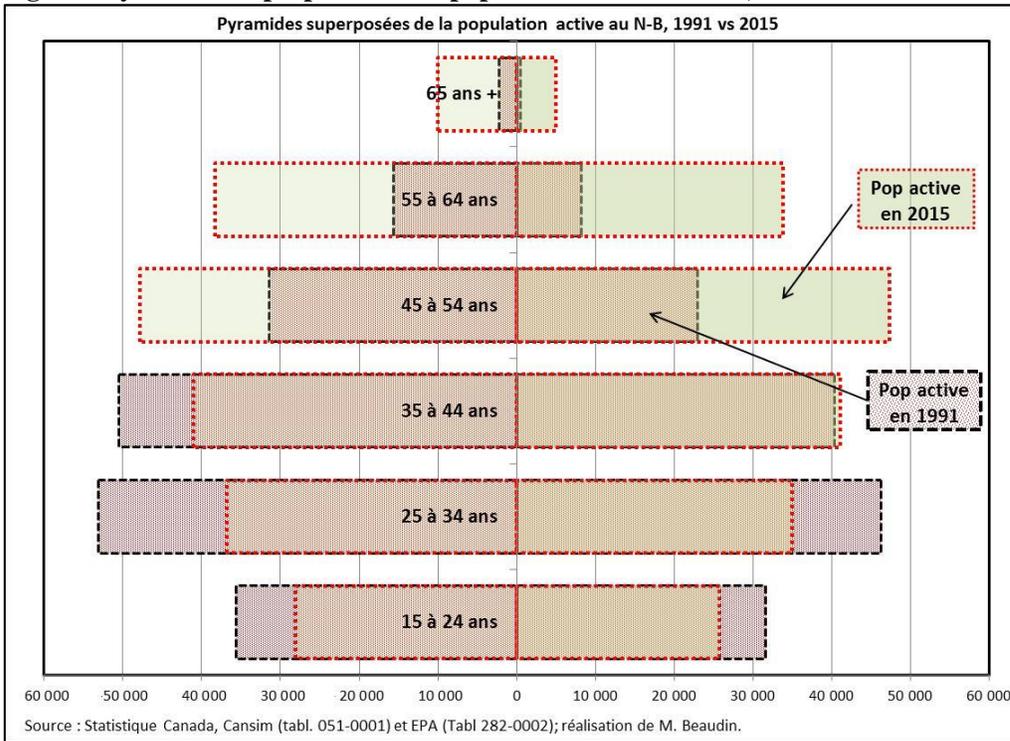
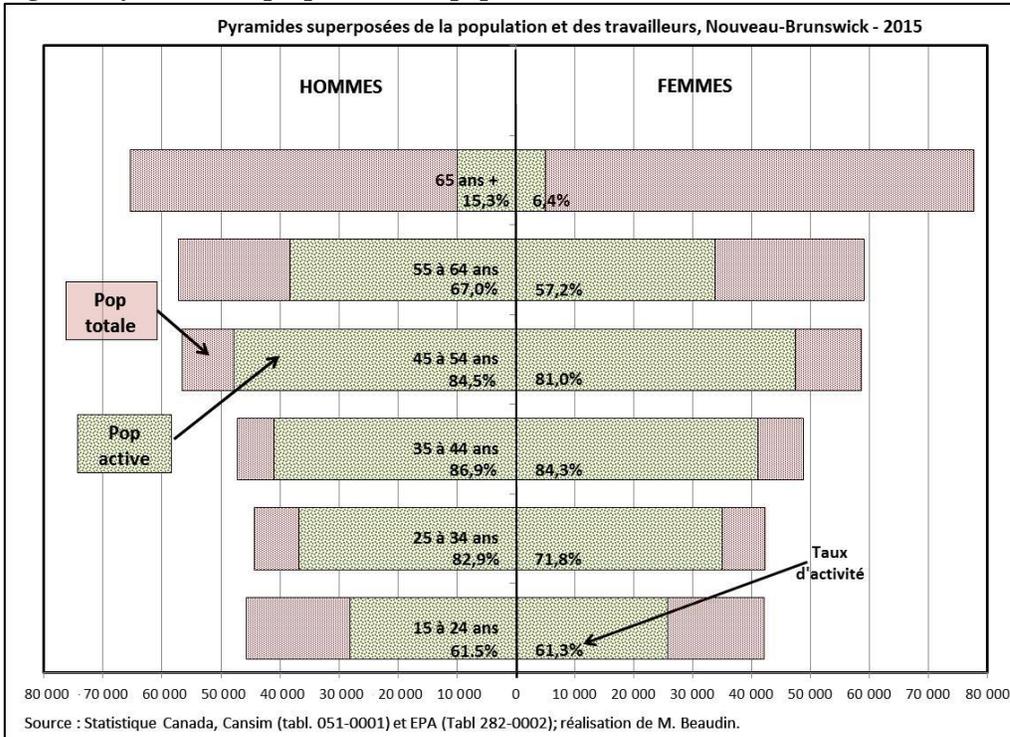


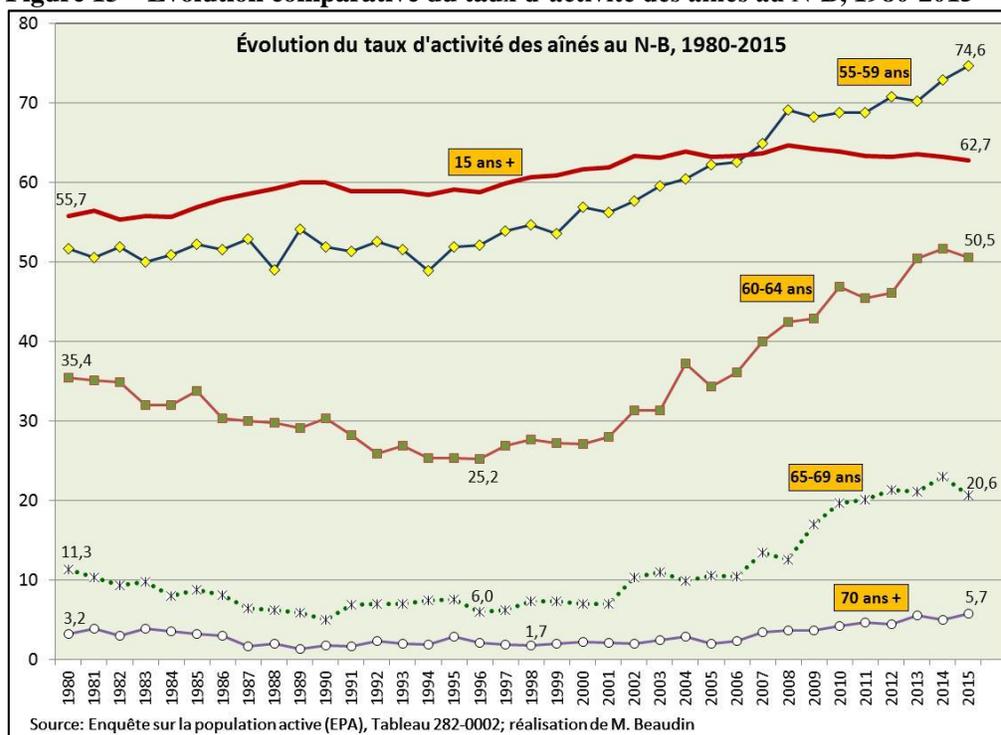
Fig 12 – Pyramides superposées de la population et de la main-d’œuvre au N-B, 2015



Quelques tendances pour les travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick

Si on observe une hausse du taux de participation des aînés au marché du travail ces dernières années, il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours des années 1980, on observait plutôt le contraire. Mais depuis le milieu des années 1990, le taux d'activité a doublé dans le cas des 60-64 ans et triplé pour les 65-69 ans. Voir figures 13 et 14.

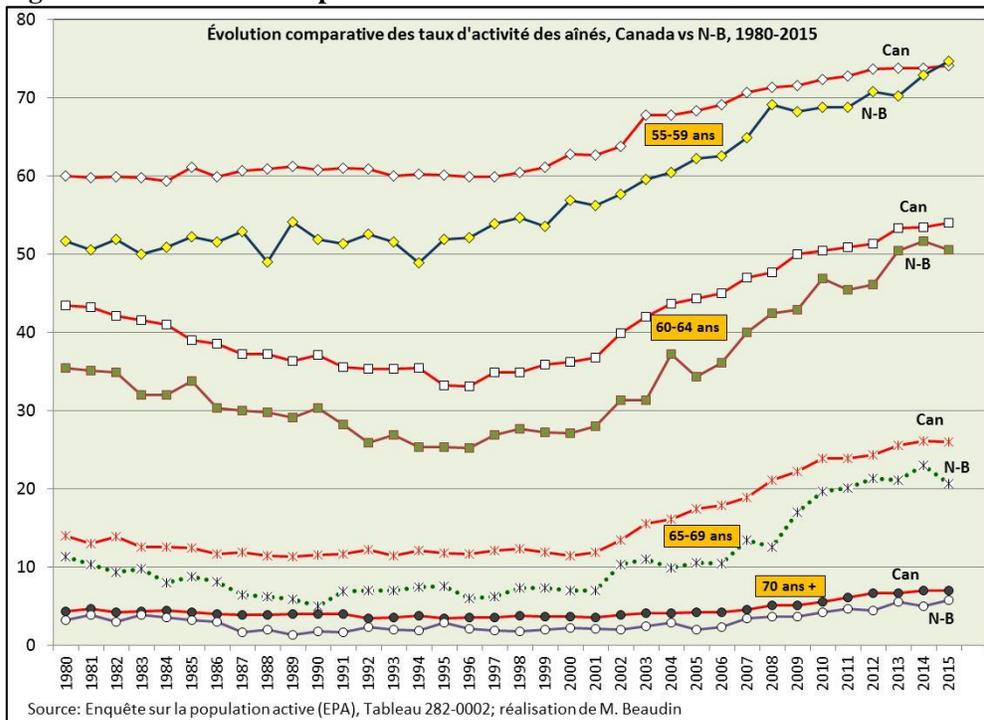
Figure 13 – Évolution comparative du taux d'activité des aînés au N-B, 1980-2015



Sachant que notre province accuse généralement un différentiel de plusieurs points de pourcentage avec la moyenne nationale pour ce qui est du taux d'activité, le rattrapage des cohortes d'âge avancé, notamment celle de 55-59 ans et, dans une moindre mesure, des 60-64 ans, montre un certain dynamisme du marché du travail néo-brunswickois en faveur des aînés. En 2015, la moitié des personnes en début de soixantaine (60-64 ans) occupaient un emploi dans la province, alors que trois quarts des gens de la cohorte 55-59 ans étaient également sur le marché du travail. La retraite à 55 ans, voire même 60 ans, n'est certes plus autant la norme.

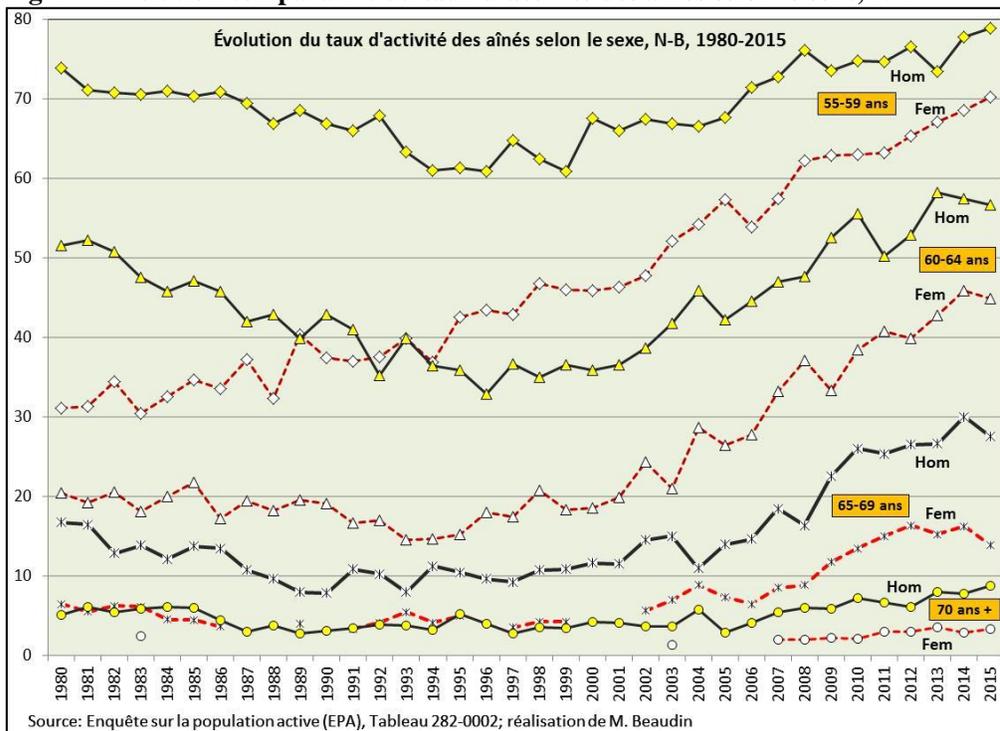
Si on résume pour l'ensemble des cohortes d'âge mûr, soit celles de 55 à 64 ans, leur taux de participation au marché du travail en 2015 atteint 63,1%, comparativement à 50% en 2005. Le taux moyen de participation au marché du travail pour ces cohortes à l'échelle nationale est passé de 57,9% à 64,8% dans le même intervalle.

Figure 14 – Évolution comparative du taux d'activité des aînés au Canada et au N-B



Nous concluons sur le taux d'activité des aînés au Nouveau-Brunswick en comparant les travailleurs selon le sexe. Le principal constat est la remontée des femmes, surtout pour les cohortes de 55-59 ans et 60-64 ans. Le différentiel en faveur des hommes s'est néanmoins beaucoup contracté depuis le milieu des années 1990. Ce que montre la figure 15.

Fig 15 – Évolution comparative du taux d'activité des aînés selon le sexe, N-B



Pour les groupes âgés comme pour la population en général, les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail. Cependant, elles ont dans une bonne mesure rejoint les hommes, bien que certains écarts demeurent. Alors qu'elles accusaient un différentiel de 15 points de pourcentage sur les hommes en 1991, les femmes au Nouveau-Brunswick ont refermé l'écart à 7 points de pourcentage en 2015. L'écart entre les sexes demeure néanmoins élevé en faveur des hommes au sein des cohortes plus âgées. Cela reflète le fait bien documenté que les femmes sortent plus précocement du marché du travail que les hommes; et aussi le fait que les femmes des cohortes d'âge avancé ont traditionnellement été à l'écart ou ont peu investi le marché du travail.

2.3 Profil d'activité des aînés au Nouveau-Brunswick

Nous savons que les aînés du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus actifs et demeurent plus longtemps sur le marché du travail. Mais est-ce que leur profil diffère de celui de l'ensemble de la population active ? Nous tentons de répondre à cette question en comparant leur occupation selon le secteur industriel et la profession exercée, auxquels nous ajoutons le niveau de scolarisation. Voir tableau 10.

Tableau 10 – Répartition des travailleurs aînés selon l'industrie, N-B - 2011

	Pop active 15 ans +	Travailleurs aînés			Sous-tot 55 ans +
		55-64 ans	65-74 ans	75 ans +	
Ensemble des industries	351 935	57 315	8 690	1 275	67 280
Ind prod de biens	72 220	13 715	2 110	390	16 215
Industries primaires	15 950	3 395	905	180	4 480
Construction	22 960	4 145	715	115	4 975
Fabrication	29 450	5 540	470	55	6 065
Serv trad marchands	101 580	14 605	2 860	375	17 840
Services dynamiques	68 095	11 050	1 610	170	12 830
Services publics	110 045	17 940	2 115	340	20 395
		en % du total			
Ind prod de biens	20,5	23,9	24,3	30,6	24,1
Industries primaires	4,5	5,9	10,4	14,1	6,7
Construction	6,5	7,2	8,2	9,0	7,4
Fabrication	8,4	9,7	5,4	4,3	9,0
Serv trad marchands	28,9	25,5	32,9	29,4	26,5
Services dynamiques	19,3	19,3	18,5	13,3	19,1
Services publics	31,3	31,3	24,3	26,7	30,3

Source: Statistique Canada, Cansim (99-012-X2011052); compilations de M. Beaudin.

Les résultats montrent à première vue un profil d'activité assez semblable entre les travailleurs aînés et l'ensemble de la main-d'œuvre. On les retrouve principalement dans les services publics (30,3%), ainsi que dans les services marchands traditionnels (26,5%) et les industries productrices de biens (24,1%). Dans ces deux derniers groupes d'industries, leur proportion est néanmoins inversée si on compare avec l'ensemble de la population active. Les travailleurs aînés sont davantage présents dans les industries productrices de biens, que ce soit les activités primaires, la construction ou la fabrication. Enfin, près d'un travailleur aîné sur cinq (19,1%) est occupé dans les services dynamiques, une proportion à peu près équivalente à celle de l'ensemble de la main-d'œuvre.

Ce profil pour l'ensemble de la population active change de beaucoup lorsqu'on compare la main-d'œuvre masculine avec la main-d'œuvre féminine (i.e. tableau 11). D'abord, toutes proportions gardées, les travailleurs âgés masculins sont trois fois plus présents que leurs homologues féminins dans les industries productrices de biens, en particulier dans les secteurs primaires et la construction, alors que les femmes sont davantage dans les services publics. Par contre, elles sont moins bien représentées que les hommes dans les services dynamiques. Autre point intéressant, les travailleurs masculins sont mieux répartis au sein des divers groupes d'industrie, alors que trois travailleuses âgées sur quatre se retrouvent dans deux grands secteurs, soit celui des services publics et celui des services marchands traditionnels, notamment le commerce de détail et l'hébergement-restauration.

Tabl 11 – Répartition des travailleurs âgés selon l'industrie et le sexe, N-B - 2011

	Pop active	Travailleurs âgés			Sous-tot
	15 ans +	55-64 ans	65-74 ans	75 ans +	55 ans +
Hommes (en milliers)					
Ind prod de biens	32,4	35,4	31,5	36,0	34,9
Industries primaires	7,0	8,9	13,5	20,0	9,8
Construction	11,6	12,2	11,1	10,3	12,0
Fabrication	12,1	12,6	6,6	5,7	11,5
Serv trad marchands	25,3	21,4	31,5	30,3	23,1
Services dynamiques	22,1	22,6	21,5	18,9	22,4
Services publics	20,2	20,6	15,5	14,9	19,7
Femmes (en milliers)					
Ind prod de biens	8,3	10,3	11,9	16,3	10,6
Industries primaires	2,0	2,5	5,2	1,3	2,7
Construction	1,3	1,4	3,3	6,3	1,6
Fabrication	4,5	6,3	3,3	1,3	5,9
Serv trad marchands	32,5	30,3	35,3	27,5	30,8
Services dynamiques	16,5	15,3	13,5	10,0	14,9
Services publics	42,7	44,0	39,5	52,5	43,6
Source: Statistique Canada, Cansim (99-012-X2011052); compilations de M. Beaudin.					

À savoir dans quelles professions exercent les travailleurs âgés du Nouveau-Brunswick, les données du recensement de 2011 nous indiquent qu'on les retrouve surtout dans les domaines de l'administration/gestion et des affaires (27,6%), dans la vente (21,8%), dans les métiers/transports (17,6%), de même que dans le vaste secteur de l'enseignement/droit/services communautaires (12,4%). Ensemble, ces quatre grands domaines professionnels occupent près de 80% des travailleurs âgés de 55 ans et plus. Parmi les professions mentionnées, seule la vente retient proportionnellement davantage de jeunes. Ces derniers sont également mieux représentés dans les professions liées à la santé, les sciences naturelles et la fabrication.

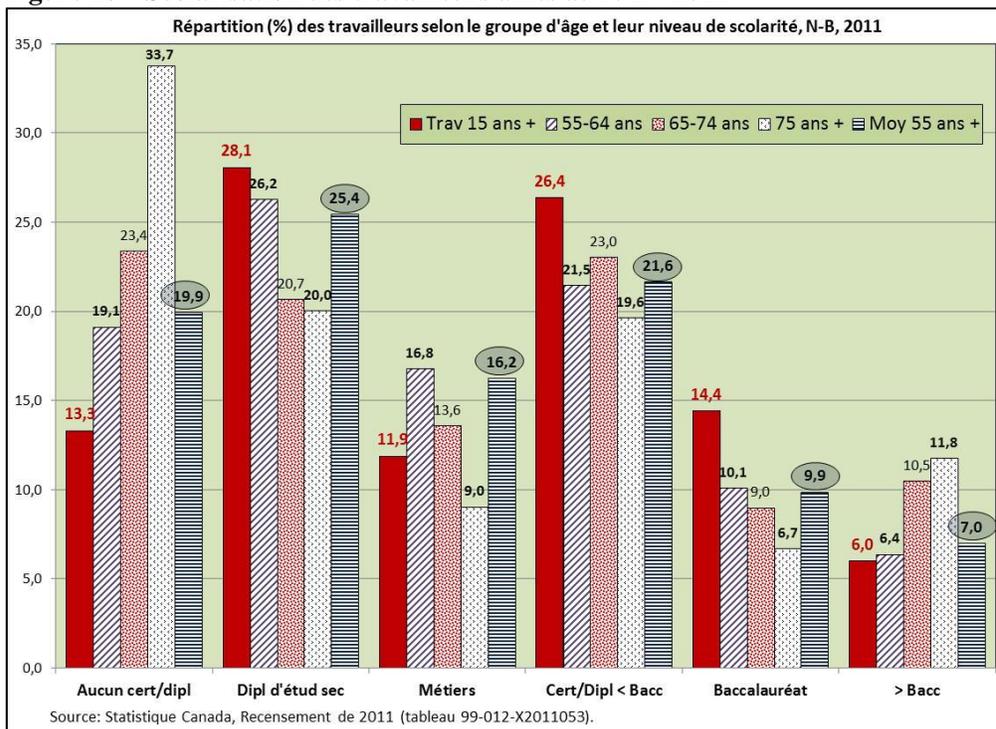
Tabl 12 – Professions des travailleurs âgés au N-B - 2011

	Toutes les professions	Gestion	Aff/finance/administration	Sciences nat & appliquées	Secteur de la santé	Enseign/droit/Ssoc/comm/gouv	Arts/culture/sports/loisirs	Vente & services	Métiers/transp/machinerie	Ress nat/ agriculture	Fabrication & serv d'util publ
Trav 15 ans +	351 935	34 525	52 630	20 065	27 820	46 280	6 350	85 405	53 465	9 795	15 595
Travailleurs âgés de moins de 55 ans											
< 55 ans	284 650	26 650	41 910	17 585	23 370	37 975	5 220	70 715	41 615	7 630	11 965
en %	100,0	9,4	14,7	6,2	8,2	13,3	1,8	24,8	14,6	2,7	4,2
Travailleurs âgés											
55 à 64 ans	57 315	6 365	9 110	2 210	3 800	6 890	920	12 545	10 400	1 695	3 375
65 à 74 ans	8 690	1 290	1 410	245	515	1 265	185	1 870	1 300	415	200
75 ans +	1 275	225	205	20	135	155	20	270	150	60	50
55 ans +	67 280	7 880	10 725	2 475	4 450	8 310	1 125	14 685	11 850	2 170	3 625
Répartition au sein de chaque groupe de cohortes (en %)											
55 à 64 ans	100,0	11,1	15,9	3,9	6,6	12,0	1,6	21,9	18,1	3,0	5,9
65 à 74 ans	100,0	14,8	16,2	2,8	5,9	14,6	2,1	21,5	15,0	4,8	2,3
75 ans +	100,0	17,6	16,1	1,6	10,6	12,2	1,6	21,2	11,8	4,7	3,9
55 ans +	100,0	11,7	15,9	3,7	6,6	12,4	1,7	21,8	17,6	3,2	5,4

Source: Statistique Canada, Cansim, tableau 99-012-X2011053; compilations de M. Beaudin.

Pour ce qui est de la scolarisation, un travailleur âgé sur cinq (19,9%) au Nouveau-Brunswick, d'après le recensement de 2011, n'avait aucun diplôme, versus 13,3% pour l'ensemble de la population active. La proportion de sans diplôme augmente évidemment avec les cohortes plus âgées, comme le montre la figure 16.

Figure 16 – Scolarisation des travailleurs âgés au N-B - 2011



Un travailleur âgé sur quatre (25,4%) disait posséder un diplôme d'études secondaires, contre 28,1% pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Les travailleurs âgés sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme de métier (16,2% vs 11,9%), mais non pour les certificats/diplômes inférieurs au Bacc et non plus pour le Baccalauréat

complété. En revanche, la proportion de travailleurs disposant d'études supérieures au Bacc est plus forte chez les 55 ans et plus que pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Comme le montre le tableau 13 qui suit, 24% des travailleurs néo-brunswickois disposant d'un tel niveau de scolarisation sont des travailleurs de 55 ans et plus, alors qu'ils représentent 19% de la population active; et 6% des travailleurs provinciaux munis de tels niveaux de scolarisation sont âgés de 65 ans et plus, alors qu'ils composent moins de 3% de la main-d'œuvre totale.

Tabl 13 – Travailleurs avec diplômes > Bacc, N-B, 2011

Travailleurs avec diplôme > Bacc au N-B - 2011					
	Dipl santé	Maîtrise	Doctorat	Total	en %
Trav 15 ans +	2 255	10 655	2 355	15 265	100,0
25 à 34 ans	395	2 270	265	2 930	19,2
35 à 44 ans	685	2 885	670	4 240	27,8
45 à 54 ans	650	2 970	675	4 295	28,1
Travailleurs aînés					
55 à 64 ans	305	1 940	510	2 755	18,0
65 à 74 ans	110	465	200	775	5,1
75 ans +	70	35	30	135	0,9
Tot 55 ans +	485	2 440	740	3 665	24,0
Source: Statistique Canada, Cansim, tableau 99-012-X2011053.					

Si la crainte d'une contraction de la main-d'œuvre résultant d'un vieillissement de la population tient toujours, surtout dans les régions à faible apport migratoire, il demeure que ces craintes sont quelque peu atténuées en raison du prolongement sur le marché du travail des cohortes avançant en âge. Pour le Nouveau-Brunswick, cet apport est évident. Si le taux de participation au marché du travail pour les travailleurs âgés (55-69 ans) s'était maintenu à 30% environ comme c'était le cas au milieu des années 1990, on aurait 39 000 travailleurs en moins provenant de ces cohortes sur le marché du travail ! Et si beaucoup de travailleurs aînés ont peu de diplomation, on en retrouve un bon nombre avec des diplômes supérieurs au Bacc, notamment en médecine et des études doctorales.

Mais il n'y a pas que les chiffres. On peut également mentionner l'apport qualitatif de cette main-d'œuvre qui offre divers atouts, à commencer par l'expérience, donc leur contribution au mentorat, mais également leur fiabilité et leur flexibilité, en autant qu'on les accommode un tant soit peu en rapport aux conditions et à leur milieu de travail. Le défi n'est pas tant d'encourager les aînés à demeurer sur le marché du travail ou à le réintégrer — ils le font déjà — mais plutôt de tirer pleinement profit de ce bassin expérimenté de travailleurs et de leur créativité. Nous en discutons quelque peu dans la troisième et dernière section du présent document.

Troisième partie

Contribution sociale des aînés et opportunités liées au vieillissement démographique

Nous avons dans la première partie cernée la question du vieillissement démographique sous l'angle quantitatif. Nous avons mesuré son ampleur au Canada et au Nouveau-Brunswick et avons étalé les projections pour les vingt prochaines années. En deuxième partie, nous avons abordé les défis du vieillissement démographique en ciblant notamment le taux de dépendance des personnes âgées, ainsi que la contraction de la population active. On a pu voir que ces effets sont bien réels et qu'on a affaire de plus en plus à une main-d'œuvre «grisonnante» au Canada et encore plus au Nouveau-Brunswick. Cela dit, la crainte d'une contraction de la main-d'œuvre se doit d'être nuancée dans la mesure où, d'une part, le taux d'activité des aînés a beaucoup augmenté depuis le début des années 2000 et ne cesse de s'améliorer et, d'autre part, parce que les travailleurs des cohortes âgées ont beaucoup d'expérience et de formation et peuvent ainsi contribuer à préparer la relève.

Dans cette troisième partie, nous allons dans un premier temps cerner la contribution sociale des aînés et, dans un deuxième temps, discuter des opportunités qu'offre le vieillissement démographique.

Au Canada comme ailleurs, la contribution sociale des aînés prend diverses formes, allant du bénévolat au sein de leur communauté aux dons de bienfaisance. En plus de ces apports au domaine communautaire, les aînés contribuent de bien d'autres façons, notamment dans le domaine familial (encadrement des personnes en perte d'autonomie; encadrement et soutien financier aux jeunes adultes et petits enfants), dans le domaine économique à titre de travailleurs et de consommateurs, de même qu'au plan civique et fiscal à titre de citoyens démocratiquement engagés et payeurs de taxes.⁴⁴

Notre intention n'est pas de couvrir tous ces aspects. Bien qu'il existe des données sur la participation des aînés à ces diverses contributions, il y a peu de mesures de leur impact socio-économique. Nous avons déjà couvert dans une certaine mesure l'apport des aînés au marché du travail. Reste à montrer leur apport dans quelques champs spécifiques, à savoir, le bénévolat, la philanthropie, de même que le soutien et l'encadrement aux personnes dans le besoin. Nous concluons sur les opportunités marchandes qu'offre une population vieillissante.

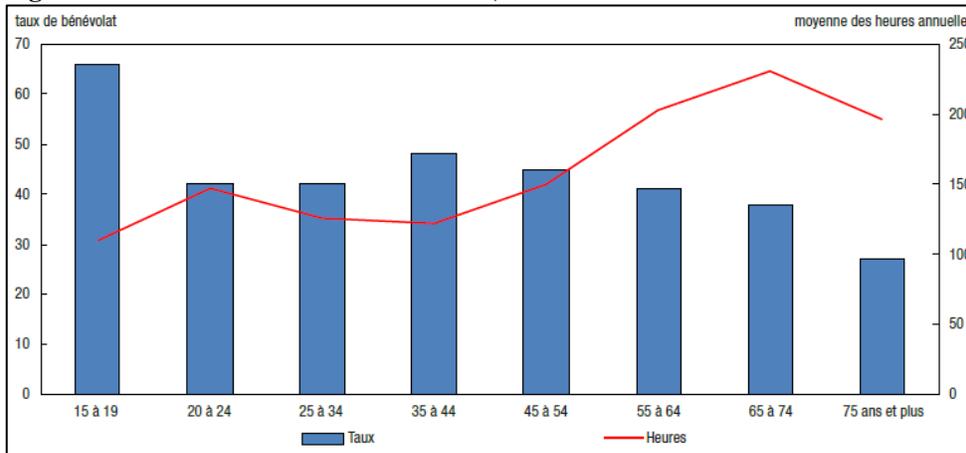
3.1 Contribution sociale des aînés - Le bénévolat

L'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation de Statistique Canada montre qu'environ 45% des Canadiens pratiquent une forme quelconque de bénévolat. Si les Canadiens plus âgés sont moins susceptibles de faire du bénévolat, ils y consacrent cependant plus d'heures. En 2013, dernière année disponible, ce sont les bénévoles âgés de 65 à 74 ans qui, en moyenne, ont consacré le plus grand nombre d'heures au bénévolat, soit

⁴⁴ Pour une couverture plus détaillée de ces divers apports au plan canadien, voir le document *Gifts of a Lifetime : The Contributions of Older Canadians*, par Zhaowen Mei, Janet Fast et Jacqui Eales de l'Université de l'Alberta, en collaboration avec Seniors Association of Greater Edmonton Advocacy Committee (SAGE), 2013.

231 heures. Ils étaient suivis des bénévoles âgés de 55 à 64 ans (203 heures) et de ceux âgés de 75 ans et plus (196 heures).

Figure 17 – Bénévolat chez les Canadiens, 2013



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation, 2013.

Il s'agit ici de bénévolat encadré. L'Enquête permet aussi de savoir que 82 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont dit aider directement les gens, sans l'entremise d'un organisme ou d'un groupe. Le plus souvent, les Canadiens ont apporté une aide à des personnes en effectuant des travaux chez eux (59 %), en leur offrant un soutien en matière de santé ou de soins personnels (49 %) et en faisant leurs courses ou en les conduisant à divers endroits (45 %).

L'Enquête de Statistique Canada offre également des données pour chacune des provinces. On peut voir que selon les années, le Nouveau-Brunswick se situe plus ou moins autour de la moyenne nationale. En 2013, 41% des néo-brunswickois de 15 ans et plus ont déclaré avoir fait du bénévolat, pour une moyenne de 180 heures dans l'année. En termes d'heures moyennes consacrées, c'est l'une des plus fortes au Canada.

Tableau 14 – Bénévolat selon la province et l'année

	Taux de bénévolat et moyenne des heures annuelles de bénévolat, selon la province							
	Taux de bénévolat				Moyenne des heures annuelles de bénévolat			
	2013	2010	2007	2004	2013	2010	2007	2004
	pourcentage				heures			
Canada (réf.)	44	47[†]	46[†]	45[†]	154	156	166	168[†]
Terre-Neuve-et-Labrador	46	52 ^{††}	46	42 [*]	151	155	176	188
Île-du-Prince-Édouard	50 [*]	56 [*]	56 [*]	47	179	157	147	163
Nouvelle-Écosse	51 [*]	54 [*]	55 ^{††}	48 [*]	181	207 [*]	183	195 [*]
Nouveau-Brunswick	41	49 [†]	48 [†]	44	180	154	175	185
Québec	32 [*]	37 ^{††}	37 ^{††}	34 [*]	123 [*]	128 [*]	162 [†]	146 ^{††}
Ontario	44	48 [†]	47 ^{††}	50 ^{††}	166	164	164	162
Manitoba	52 [*]	53 [*]	54 [*]	50 [*]	155	141	159	155
Saskatchewan	56 [*]	58 [*]	59 [*]	54 [*]	139	143	147	188 [†]
Alberta	50 [*]	55 [*]	52 [*]	48 [*]	161	140	172	175
Colombie-Britannique	49 [*]	50 [*]	47	45 [†]	145	178 ^{††}	172 [†]	199 ^{††}

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation, 2013 et Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004, 2007 et 2010.

En raison de l'échantillonnage restreint de cette enquête au niveau provincial, nous ne pouvons obtenir le taux de participation, non plus le nombre d'heures moyennes consacrées au bénévolat selon le groupe d'âge pour le Nouveau-Brunswick. Nous pouvons néanmoins extrapoler sur la base des indices nationaux. Comme le montre nos extrapolations au tableau 15, les bénévoles âgés (55 ans et plus) comptent pour le tiers des effectifs bénévoles de la province, mais cumulent 46% du nombre d'heures totales consacrées au bénévolat.

Tableau 15 – Nombre d'ânés bénévoles et temps consacré au bénévolat, N-B - 2016

	Enquête sur le bénévolat		Extrapolations pour le N-B (2016)		
	Canada - Année 2013		Nombre de personnes*	Nbre de bénévoles	Nbre d'heures
	Taux de bénévolat	Heures moyennes			
Total 15 ans +	44%	154	650 400	286 176	44 071 104
55-64 ans	40%	203	118 000	47 200	9 581 600
65-74 ans	38%	231	86 700	32 946	7 610 526
75 ans +	27%	196	61 200	16 524	3 238 704
Sous-total Aînés	nd	nd	265 900	96 670	20 430 830
* Basé sur les projections M1 de Statistique Canada (tableau 052-0005).					
Source : Estimations de M. Beaudin basée sur les indices canadiens de l'Enquête sur le bénévolat.					

Les aînés néo-brunswickois comptent ainsi plus de 96 000 bénévoles, soit 36% de leurs effectifs, qui offrent, selon nos extrapolations, au-delà de 20 millions d'heures pour diverses causes sociales. Il est difficile, voire même impossible, d'accoler un montant ou une valeur marchande à cette implication sociale. En assumant un taux horaire moyen équivalent au salaire minimum, soit \$10,65 l'heure, cela correspondrait à une contribution marchande de l'ordre de 218 millions de \$ annuellement pour la province, ce qui est tout de même considérable.

Au-delà des chiffres, c'est un apport inestimable qui assure le bon fonctionnement d'une myriade d'activités sociales et, de fait même, la cohésion et la vitalité communautaires. Il est d'ailleurs documenté que la participation active des aînés, notamment par le biais du bénévolat, contribue à maintenir la motivation et un bon état de santé, tant physique que mental.⁴⁵ D'ailleurs, la grande majorité des bénévoles ayant répondu à l'enquête de Statistique Canada 2013 affirment que la principale raison de leur engagement est de vouloir contribuer au bien-être de leur collectivité. On exprime également le désir d'utiliser ses compétences et son expérience, de soutenir une cause qu'ils ont à cœur, et pour améliorer leur sentiment de bien-être.

⁴⁵ Le bénévolat contribuerait, entre autres, à réduire le taux de dépression, à faciliter la gestion du stress et de l'anxiété, à favoriser le sentiment de bien-être et à accroître la satisfaction globale à l'égard de la vie. Voir http://www.plusquedesmedicaments.ca/fr/article/index/volunteer_to_change

3.2 La contribution des aînés en donations

Tout comme le bénévole, le donateur moyen au Canada comme au Nouveau-Brunswick vieillit. Selon l'Enquête de Statistique Canada de 2013, 35 % de tous les donateurs canadiens avaient 55 ans et plus, comparativement à 29 % en 2004. Si le taux de donateurs au Nouveau-Brunswick se compare à la moyenne nationale (83% des adultes de 15 ans et plus), le montant moyen par donateur est moindre (\$345 vs \$531) et équivaut à 65% de la moyenne nationale.

La contribution moyenne par groupe d'âge a tendance à augmenter selon l'âge. Ainsi, pour l'année 2013, le montant des dons était estimé à \$664 par individu pour le groupe des 45-54 ans, à \$681 pour les membres du groupe 55-64 ans, \$715 pour ceux du groupe 65-74 ans et \$726 en moyenne pour les personnes de 75 ans et plus. Ces moyennes peuvent fluctuer selon les années mais le pattern est assez clair. Voir tableau 16.

Tableau 16 – Montant moyens des dons annuels selon le groupe d'âge, Canada

	Montants moyens des dons annuels, selon le sexe et l'âge			
	Montant moyen des dons			
	2013	2010	2007	2004
	dollars			
Total	531	470[†]	481	469[†]
Hommes (réf.)	580	491 [†]	499 [†]	504
Femmes	484 [*]	451	465	438 [*]
Âge				
15 à 19 ans	156 [€]	136 [*]	125 [*]	102 [*]
20 à 24 ans	245 [€]	169 [€]	193 [*]	208 [*]
25 à 34 ans	364	322 [*]	351 [*]	364 [*]
35 à 44 ans (réf.)	427	454	488	434
45 à 54 ans	664 [*]	502 [†]	601 [*]	580 [*]
55 à 64 ans	681 [*]	660 [*]	548 [†]	586 [*]
65 à 74 ans	715 [*]	625 [*]	634 [*]	616 ^{††}
75 ans et plus	726 [*]	765 [*]	736 [*]	758 [*]

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation, 2013 et Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004, 2007 et 2010.

Nous ne disposons pas de données similaires au plan provincial, du moins à partir de l'Enquête sociale générale. Nous pouvons néanmoins faire des estimations comme nous l'avons fait précédemment en rapport au bénévolat. Les données sont compilées au tableau qui suit. On peut voir que les aînés du Nouveau-Brunswick ont contribué pour 85 millions de dollars en dons de toute nature durant l'année 2013, soit 46% de tous les dons octroyés par les adultes de 15 ans et plus.

Tableau 17 – Nombre estimé de donateurs de 55 ans + et montants en dons pour le N-B

	Extrapolations pour les dons, N-B (2013)			
	Nombre de personnes	Nbre estimé de donateurs ¹	Montant moyen estimé en dons	Montant total en dons
Total 15 ans +	650 400	533 328¹	\$345	\$184 millions
Aînés (55 ans +)	265 900	186 665²	\$455³	\$85 millions
1. Le nombre estimé de donateurs correspond à 82% du nombre d'adultes de 15 ans et plus.				
2. Tout comme au Canada, on assume que 35% des donateurs du N-B ont 55 ans et plus.				
3. Comme au Canada, on assume que le don moyen des 55 ans + est de 32% > à l'ens. des donateurs.				
Source : Estimations de M. Beaudin basées sur les indices canadiens de l'Enquête sur le bénévolat.				

3.3 Les aînés comme aidants familiaux

Les aînés constituent habituellement le centre de la famille. Or, la famille est le pivot qui permet de soutenir à domicile les aînés (ou les personnes de tout âge) en situation de dépendance. Selon l'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada⁴⁶, plus de 75% des services requis par un parent âgé dépendant sont offerts par des aidants de la famille.

Selon l'ESG de 2012, la proportion d'adultes ne vivant pas en institution qui sont dépendants en raison d'incapacités physiques et/ou mentales se situe autour de 8% au Canada, une proportion qui varie peu selon les régions du pays.⁴⁷ Les personnes âgées de 75 ans et plus étaient les bénéficiaires de soins les plus fréquents, représentant 25% de l'aide à domicile. Les personnes âgées de 65 à 74 ans représentaient 13 % des bénéficiaires de soins, une proportion similaire à celle observée pour le groupe des 55 à 64 ans. Et 10% environ de l'ensemble des bénéficiaires de soins étaient des jeunes adultes de moins de 25 ans. Les prestations de soins comprennent notamment le transport, la préparation des repas, l'entretien/nettoyage de la maison, le bain et l'habillement ainsi que l'aide pour les traitements médicaux.

Cela étant dit, la grande majorité des aînés est donc autonome et une bonne proportion d'entre eux contribue aux soins à domicile aux personnes dépendantes, qu'il s'agisse de leurs enfants, petits-enfants, parents, grands-parents ou autres. Selon l'ESG de 2012, près de la moitié des Canadiens âgés de 15 ans et plus (46 %) avaient fourni, au cours de leur vie, une forme quelconque de soins à un membre de la famille ou à un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement. Pour l'année 2012, c'est 28% des adultes de 15 ans et plus qui, au Canada comme au Nouveau-Brunswick, ont dit avoir procuré des aides à des personnes dépendantes.

Parmi ces aidants familiaux, c'est le groupe d'âge intermédiaire (45-54 ans) qui sont les plus nombreux, soit 24% de tous les aidants. Les 55 à 64 ans regroupaient 20% des aidants. Au moins 8% des aidants familiaux étaient des gens du troisième âge (64-74 ans), alors que 3,5% des Canadiens ayant contribué comme aidant familial avaient 75 ans et plus. Voir tableau 18.

⁴⁶ L'ESG de Statistique Canada a pour objectifs principaux de rassembler des données sur les tendances sociales, de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens et fournir des renseignements sur des questions de politique sociale. Il s'agit d'une enquête participative volontaire par téléphone auprès des adultes canadiens de 15 ans et plus ne vivant pas en institution. L'ESG a débuté en 1985 avec un échantillon cible d'environ 10 000 personnes, pour être porté à 25 000 personnes en 2011, ce qui permet d'avoir de bons résultats à l'échelle provinciale et aussi concernant certains groupes de la population comme les aînés. C'est le cas de l'ESG de 2012 qui dresse un portrait des aidants familiaux.

⁴⁷ Selon l'ESG de 2012, environ 2,2 millions de Canadiens (8% des adultes de 15 ans et plus) ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement avaient reçu des soins à domicile au cours des 12 mois précédents. Cette proportion d'adultes bénéficiant d'aides était sensiblement la même dans les diverses régions du pays. Les problèmes liés au vieillissement étaient la raison la plus courante (28%) de fournir des soins; suivies du cancer (11%), des maladies cardiovasculaires (9%), des problèmes de santé mentale (7%) et de la maladie d'Alzheimer ou la démence (6%).

Tableau 18 – Nombre d’aidants familiaux et taux d’aidants estimé, Canada - 2012

Population en 2011 - Canada			Aidants familiaux (2012)		
Gr d'âge	Nombre	Distrib en %	Nombre	Distrib en %	Taux d'aidants (%)
15 ans +	28 715 119	100,0	8 084 063	100,0	28,2
15-24 ans	4 593 306	16,0	1 250 536	15,5	27,2
25-34 ans	4 697 796	16,4	1 157 651	14,3	24,6
35-44 ans	4 659 005	16,2	1 143 473	14,1	24,5
45-54 ans	5 411 169	18,8	1 945 545	24,1	36,0
55-64 ans	4 403 533	15,3	1 620 403	20,0	36,8
65-74 ans	2 686 762	9,4	682 641	8,4	25,4
75 ans +	2 263 548	7,9	283 814	3,5	12,5
55 ans +	9 353 843	32,6	2 586 858	32,0	27,7

Sources: Rec de 2011 pour la pop et ESG 2012; compilations de M. Beaudin.

Pour ce qui est du taux d’aidants, il est le plus élevé chez le groupe des 55-64 ans et des 45-54 ans, soit environ 36%. Ce taux diminue avec l’âge, passant à 25% chez les gens du troisième âge (64-74 ans) et à 12,5% environ chez les 75 ans et plus. Bref, les aînés de 55 ans et plus représente environ le tiers des effectifs totaux aidant, soit équivalent à leur poids démographique dans l’ensemble de la population adulte qui est de 32%. Le taux d’aidant pour l’ensemble du groupe des aînés correspond à la moyenne pour l’ensemble des aidants, tout âge confondu.

Transposé à l’échelle du Nouveau-Brunswick, on estime à 73 000 environ le nombre d’aînés néo-brunswickois qui ont contribué à titre d’aidants familiaux en 2016.⁴⁸ Voir tableau 19. Cela représente 41 de tous les aidants adultes, soit à peu près l’équivalent de leur poids démographique au sein de la population adulte.

Tableau 19 – Nombre estimé d’aidants familiaux chez les aînés du N-B, 2016

Extrapolations d'aidants familiaux pour le N-B			
	Nombre de personnes en 2016	Nbre d'aidants familiaux ¹	Taux d'aidants ²
Total 15 ans +	650 400	182 112	28%
55-64 ans	118 000	43 421	36,8
65-74 ans	86 700	22 028	25,4
75 ans +	61 200	7 674	12,5
Sous-total Aînés	265 900	73 123	27,5

1. Pour les groupes d’aînés, estimation basée sur la répartition en % d’aidants familiaux par groupe d’âge au niveau national (dernière colonne).
 2. Calculs dérivés à partir des données canadiennes de l’ESG 2012.

Sources : Cansim 052-0005 pour pop en 2016; estimations de M. Beaudin.

⁴⁸ En assumant que le taux d’aidants pour chaque groupe d’âge des aînés au N-B est équivalent au taux pour les mêmes groupes d’âge au niveau national.

Durée de l'aide

Selon l'ESG de 2012, de façon générale, le nombre d'heures médian que les aidants ont consacrées à prodiguer des soins à un membre de la famille ou à un ami malade ou ayant une incapacité s'établissait à 3 heures par semaine. Bien que la majorité (57%) des aidants familiaux au Canada affirme avoir fourni des soins à une seule personne au cours de l'année, une proportion substantielle (27%) d'entre eux disent avoir prodigué des soins à deux bénéficiaires, et 15 % à trois bénéficiaires et plus. Pour la grande majorité des aidants familiaux (89 %), les soins qu'ils avaient fournis remontaient à au moins un an et plus, la moitié ayant déclaré qu'ils s'occupaient d'un proche depuis 4 ans et plus.

Les personnes plus âgées étaient les plus susceptibles de consacrer un plus grand nombre d'heures à la prestation de soins. Parmi les aidants familiaux âgés de 65 ans et plus, 23% consacraient 20 heures et plus par semaine à la prestation de soins, par rapport à 10% des aidants de 15-24 ans, 13% des aidants de 45-54 ans et 17% des aidants âgés de 55-64 ans. Le nombre d'heures de prestation de soins plus élevé parmi les aidants familiaux âgés s'expliquerait en partie par la plus forte probabilité des personnes âgées de s'occuper de leur conjoint, ce qui nécessite normalement plus de temps de la part de l'aidant familial.

En nous basant sur ces pourcentages au niveau national, on peut estimer le nombre d'heures que les aînés du Nouveau-Brunswick consacrent par semaine à titre d'aidants familiaux. On arrive ainsi au chiffre de 571 000 heures au moins, soit 327 000 heures de la part des 55-64 ans, 176 000 heures de la part des 64-74 ans et 68 000 heures pour les 75 ans et plus.⁴⁹ Sur une base annuelle (disons 50 semaines), on estime à 28,5 millions le nombre d'heures que les aînés du Nouveau-Brunswick consacrent à titre d'aidants familiaux. Il est évidemment difficile d'accoler une valeur marchande à cet effort collectif. Sur la base du salaire horaire minimum en vigueur (\$10,65), on peut néanmoins le chiffrer à plus de 300 millions de dollars annuellement.

Besoins accrus d'aide en zone rurale et semi-rurale

Selon l'ESG 2012, les personnes vivant à l'extérieur des régions métropolitaines étaient légèrement plus susceptibles que les résidents des grands centres urbains de fournir des soins à un membre de la famille ou à un ami ayant un problème de santé chronique ou une incapacité (30% contre 27%). Elles étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir déclaré consacrer 20 heures et plus par semaine à la prestation de soins (16% contre 13%). Une explication possible des plus hauts niveaux et de la grande intensité des soins dans les régions rurales, les villages et les petites villes pourrait être attribuée à la disponibilité des ressources pour les personnes vieillissantes, ayant un problème de santé chronique ou une incapacité, de telles ressources étant plus rares dans les collectivités éloignées.⁵⁰ Ce constat s'applique particulièrement au Nouveau-Brunswick où la majorité de la population vit dans les régions rurales et petites villes. Et cela est d'autant plus vrai pour la population francophone.

⁴⁹ Calculs basés sur les données du tableau 2 de l'ESG 2012 qui donne le nombre d'heures de prestation de soins par semaine.

⁵⁰ Voir le document *Portrait des aidants familiaux, 2012, Statistique Canada* (89-652-X au catalogue), par Maire Sinha, Division de la statistique sociale et autochtone, p. 11.

3.4 Opportunités liées au vieillissement démographique

Enfin, les opportunités qu'offre le vieillissement démographique sont peu discutées jusqu'ici et sont la plupart du temps occultées par les défis et contraintes en matière économique et fiscale. Or, certains pays et entreprises, notamment en Europe et au Japon, se sont déjà positionnés pour tirer pleinement profit d'une société vieillissante en adaptant leur marché du travail en conséquence, en ajustant leur offre de services et d'infrastructures et en innovant au plan des biens et services offerts aux aînés. Au Royaume-Uni, on a quantifié l'apport économique des personnes âgées (65 ans +). En tenant compte des paiements en taxes, le pouvoir d'achat et l'engagement civique (aidants à domicile et bénévolat), on arrive à un chiffre qui dépasse de £40 milliards les montants qu'ils reçoivent des pensions publiques, des allocations de bien-être et des services de santé.⁵¹ La couverture que nous venons de faire de l'apport socio-économique des aînés au Nouveau-Brunswick nous laisse à penser que leur contribution est tout autant importante, relativement parlant, que celle des aînés britanniques.

Par ailleurs, les aînés sont des consommateurs au même titre que les autres groupes de la population. Ils ont peut-être beaucoup moins de dépenses professionnelles, mais cela est nettement compensé par leurs dépenses en loisirs et pour les besoins spécifiques des personnes avançant en âge (activités bénévoles ou familiales, soutien matériel aux proches, activités culturelles, voyages, etc.). D'ailleurs, on s'attend à ce que la demande pour certaines professions au Canada soit en forte hausse, justement pour répondre aux besoins des baby-boomers vieillissants :

"It's no surprise so-called "caring professions" will experience an uptick in demand. "There's a huge growing need for geriatricians — physicians specialized in the care of the elderly," ... "Right now across Canada we have 10 times the number of pediatricians as we do geriatricians even though this past year older people started outnumbering younger people for the first time in our history." Demand will also grow for such medical professionals as neurologists, psychiatrists, rheumatologists, occupational therapists, physiotherapists and personal support workers as well as nurses and registered practical nurses". Samir Sinha, chief of geriatrics at Sinai Health System.⁵²

Au Japon, tout comme en Europe (Allemagne, France), on travaille autour du concept de « Silver Economy » en lien avec l'offre de biens et services destinés aux seniors. Les opportunités économiques liées au vieillissement de la population concernent de nombreux secteurs d'activité, qu'il s'agisse de l'alimentation, de la santé, des transports, du tourisme, mais aussi du marketing ou encore du logement. Toute une économie spécifique aux personnes âgées et visant à répondre à leurs besoins se met donc en place, et la filière toute

⁵¹ Article paru dans le Guardian en mars 2011 : « Older people are an asset, not a drain », en ligne <http://www.theguardian.com/society/2011/mar/02/older-people-net-contributors-volunteering>

⁵² Voir « Aging population means new jobs », par Linda White, Postmedia Network, 9 mai 2016. <http://www.torontosun.com/2016/05/09/aging-population-means-new-jobs>

entière, appelée aussi « Silver Economy » ou économie du vieillissement, est en pleine structuration.

Le Japon a misé dès 1994 sur le principe du "design universel", qui permet que toutes les infrastructures, notamment les lieux publics et les transports, deviennent progressivement accessibles à tous. Le Japon a également légiféré sur des standards industriels visant à encadrer l'industrie dans le développement de produits et services destinés aux personnes âgées.

En Allemagne, le gouvernement a lancé en 2009 une initiative baptisée "l'âge, un facteur économique" qui cherche à sensibiliser les entreprises aux conséquences du vieillissement de la population sur leur activité. Cinq secteurs ont été ciblés : la santé, le tourisme, le commerce de détail, les services financiers et les services ménagers. Le gouvernement allemand a ainsi développé une plateforme d'échange et de rencontres rassemblant entreprises, experts, organismes de consommateurs et retraités pour informer et sensibiliser les PME aux besoins des seniors et a mis en place un label de qualité en faveur des entreprises.

En France, un premier pôle d'entreprises dédié à la production de biens et services pour l'autonomie des personnes âgées, baptisé "Silver Valley", a été inauguré en juillet 2013. "On est au début du marché", affirme le président de Soliage, un regroupement d'entreprises spécialisées dans le vieillissement.⁵³ D'autres voient la vieillesse comme la "matière première de l'économie locale" avec une demande de produits et services autour du bien-vieillir, ce qui représente une opportunité de marché" :

"Pour certains territoires, la 'vieillesse' va presque devenir la 'matière première' d'un développement économique local axé sur la prise en charge des personnes âgées et pourvoyeur d'emplois non dé-localisables". Déjà, les pensions de retraite représentent plus d'un tiers des revenus globaux dans certains départements, et des maisons de retraite sont parfois le seul employeur d'un canton ou d'une commune. (Luc Broussy, Conseiller général).⁵⁴

La direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (Dares) a, de son côté, estimé que la "Silver Economy" peut entraîner 300 000 créations d'emplois nettes d'ici à 2020. Les seniors sont des consommateurs à ne pas négliger : ils assureront dès 2015, 54 % des dépenses de biens et services dont 64% pour la santé, 56% pour les dépenses d'assurance, 57% pour les loisirs et 58% pour les équipements de la maison⁵⁵.

Si on appréhende une baisse de consommation des personnes âgées, leurs revenus demeurent élevés et on voit une opportunité de croissance, pour autant qu'on puisse adapter les produits et services en fonction de cette clientèle grandissante. En fonction du type de seniors (actif, fragile, dépendant), de leur situation économique et de leur âge, les seniors ont des valeurs, des attentes et des comportements d'achat souvent très différents. Le

⁵³ « L'or gris de l'économie du vieillissement attire les convoitises », Mathilde Damgé, *Le Monde*, 5/07/2013.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ INSEE – La Silver économie, une filière attractive pour les créateurs d'entreprise, Communiqué de presse, 28 octobre 2014. en ligne <http://www.silver-economy-expo.com/telechargement/CP-Entreprendre-dans-la-Silver-economie.pdf>

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a ainsi observé qu'à partir de 65 ans, la consommation connaît un repli brutal, mais que les revenus baissent à un rythme bien plus lent. Du coup, la part de revenus non consommés croît dans des proportions étonnantes (3 400 euros par an entre 60-69 ans, 6 100 euros entre 70-79 ans et 7 400 euros en moyenne après 80 ans). En d'autres termes, les seniors pourraient consommer beaucoup plus... et participer à la croissance.

Conclusion

En conclusion sur l'apport socio-économique des aînés, on peut dire que leur contribution prend diverses formes, allant de l'augmentation du taux de participation au marché de l'emploi (longévité accrue du travail) aux opportunités en matière d'offre de biens et services adaptés aux aînés. S'ajoutent évidemment les importantes contributions des aînés en matière de bénévolat et de dons de bienfaisance, de même qu'en matière d'aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. Tous ces apports ne sont pas facilement mesurables en termes marchands, bien qu'on ait pu accorder une certaine valeur économique dans certains cas.

Nous avons par ailleurs essayé de démystifier certaines craintes plus ou moins fondées en rapport au vieillissement démographique, notamment en rapport au fardeau sociétal ou plus spécifiquement en rapport au fardeau fiscal lié aux pensions, de même que la baisse anticipée de croissance résultant de la contraction de la main-d'œuvre.

Dans plusieurs des aspects considérés comme contraignants qui résultent du vieillissement de nos populations, nous avons pu faire les nuances qui s'imposent. On a pu voir que la supposée catastrophe imminente en matière fiscale des gouvernements est à tout le moins fortement exagérée, et que les aînés ou le vieillissement démographique en sont loin d'être uniquement responsables. De même en rapport à l'effondrement de l'économie en raison de la contraction de la main-d'œuvre, nous avons pu démontrer que le lien n'est pas du tout clair et que bien des nuances s'imposent. Le passage d'un « vieillissement inactif » à un « vieillissement actif » est bien réel ici comme ailleurs. En bout de ligne, il ressort du présent exercice que le vieillissement démographique pose de réels défis pour les politiques publiques provinciales, mais qu'il offre en même temps de réelles opportunités pour les communautés et les entreprises. Ces opportunités sont déjà bien en vue par les Européens et Japonais qui proposent maintes initiatives autour de l'« économie du vieillissement ».

Références

Broussy, Luc (2013). *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population*. Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population janvier 2013.

Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe, Vieillissement de la population : défis et opportunités, novembre 2007, p. 3

Dandy, Kimberley et Ray D. Bollman (2008). « Les aînés des régions rurales du Canada », Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada, Statistique Canada, vol. 7, n° 8, déc 2008.

Dupâquier, Jacques (2006), *Le vieillissement de la population dans le monde*, Association des anciens et amis du CNRS, Bulletin n° 42 - octobre 2006, 53 p. en ligne
<http://www.anciens-amis-cnrs.com/bulletin/b42/vieillissement.pdf>

Certified General Accountants Association of Canada, « Growing Up: The Social and Economic Implications of an Aging Population, 2005.
http://www.cga-canada.org/en-ca/researchreports/ca_rep_2005-01_growingup.pdf

Gouvernement du Québec (2005), « Une pleine participation des aînés au développement du Québec », Rapport de l'équipe de travail, Ministère de la famille, des Aînés et de la condition féminine.

Institut de la statistique du Québec, « Vieillissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE » par Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur, dans Bulletin *Données sociodémographiques en bref*, vol 19, no 3, juin 2015.

Institut de la statistique du Québec, « La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2014 », par Frédéric F. Payeur, dans *Coup d'œil sociodémographique*, no 40, mai 2015.

National Bureau of Economic Research, « Implications of Population Aging for Economic Growth », Working Paper by David E. Bloom, David Canning and Günther Fink, January 2011.
<http://www.nber.org/papers/w16705.pdf>

Rhéault, Sylvie et Jean Poirier (2012). *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 259 pages.

CRESPO, Stéphane (2012). « L'évolution de l'inégalité du revenu des hommes et des femmes entre 55 et 69 ans au Québec : une analyse par cohortes », dans : RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER (2012).

Castonguay, Claude et Mathieu Laberge (2010), « La longévité : une richesse », Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), janvier 2010.

Landal, Beaudin et Gervais (2012), *Analyse des besoins et des tendances du marché de l'emploi et de la formation de la main d'œuvre dans le nord du Nouveau-Brunswick*, étude réalisée pour le CCNB-Bathurst.

National Academy of Sciences, "Population aging will have long-term implications for economy." *ScienceDaily*, 25 September 2012. <www.sciencedaily.com/releases/2012/09/120925143920.htm>.

US Census Bureau (2016), *International Population Reports, An Aging World : 2015*, par Wan He, Daniel Goodkind et Paul Kowal.

Valenzuela, Rebecca, *The economics of an ageing population*, March 23, 2015
<http://www.theage.com.au/national/education/the-economics-of-an-ageing-population-20150316-1m0g4a.html>